

LA FORCE VIVE POUR LA NATURE

2017

*Rapport d'actions
des chasseurs de la
Haute-Savoie...*



Instinctivement Nature

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES
CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE**



SOMMAIRE

LES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE - - - - - 04

LES CONTRIBUTIONS NATIONALES ET RÉGIONALES - - - - - 06

LE SERVICE AUX ACCA - - - - - 08

LA COMMUNICATION - - - - - 11

LA FORMATION - - - - - 16

L'ENVIRONNEMENT - - - - - 22

LE SUIVI SANITAIRE - - - - - 33

LE SUIVI DE LA FAUNE SAUVAGE - - - - - 35

LE PARTAGE DE LA NATURE - - - - - 42





Un proverbe indou dit que « Celui qui se réjouit sans partager avec les autres est un voleur » !

Pour le président, le conseil d'administration et l'équipe professionnelle, ce rapport d'actions de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie s'inscrit totalement dans cet état d'esprit. Celui de la joie de partager nos actions, notre passion pour la chasse, pour la nature et pour la défense de ce qui fait la richesse de notre département.

Ce document se veut synthétique, non exhaustif, mais révélateur de la diversité des contributions de notre association, agréée au titre de la protection de l'environnement, au service de la gestion durable de la faune sauvage et de la préservation de ses habitats naturels.

Véritable rendez-vous annuel, ce document a aussi vocation pédagogique et informative. Il se veut indicateur de l'ensemble des diligences des chasseurs depuis le terrain jusqu'aux plus hautes sphères décisionnelles.

Sachons partager nos connaissances, nos compétences et notre expérience respectives pour le meilleur. Partageons la montagne, partageons la nature, vivons ensemble. Défendons nos territoires ! Que ce mot d'ordre qui nous anime soit partagé par le plus grand nombre.

André Mugnier
Président de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie

LES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

En Haute-Savoie, la chasse est une pratique très ancrée. Ancrée à la diversité des territoires mais aussi ancrée en tant que passion séculaire qui sans cesse a fait montre d'adaptation pour faire face aux multiples évolutions territoriales, sociétales et environnementales. En 2017, la chasse est une force vive de l'environnement haut-savoyards. Quels sont les caractéristiques de ses acteurs de terrain, au service de la nature ?

les chasseurs de la Haute-Savoie...

Combien sont ils ? **7980**

Ils sont majoritairement des chasseurs de grand gibier. **98,61 %** se déclarent adeptes de cette pratique.

Quels permis valident-ils ?

- ✗ Permis de chasse départemental : 6309
- ✗ Permis de chasse national : 1458
- ✗ Permis temporaires 9 jours : 19
- ✗ Permis temporaire 3 jours : 194

Le chasseur haut-savoyard chasse prioritairement dans le département.

Quel âge ont ils ?

- ✗ Les hommes ont **51** ans en moyenne.
- ✗ Les femmes ont **41** ans en moyenne.
- ✗ **10 %** ont moins de **25** ans.

Les validations du permis
via internet
l'outil pratique d'avenir

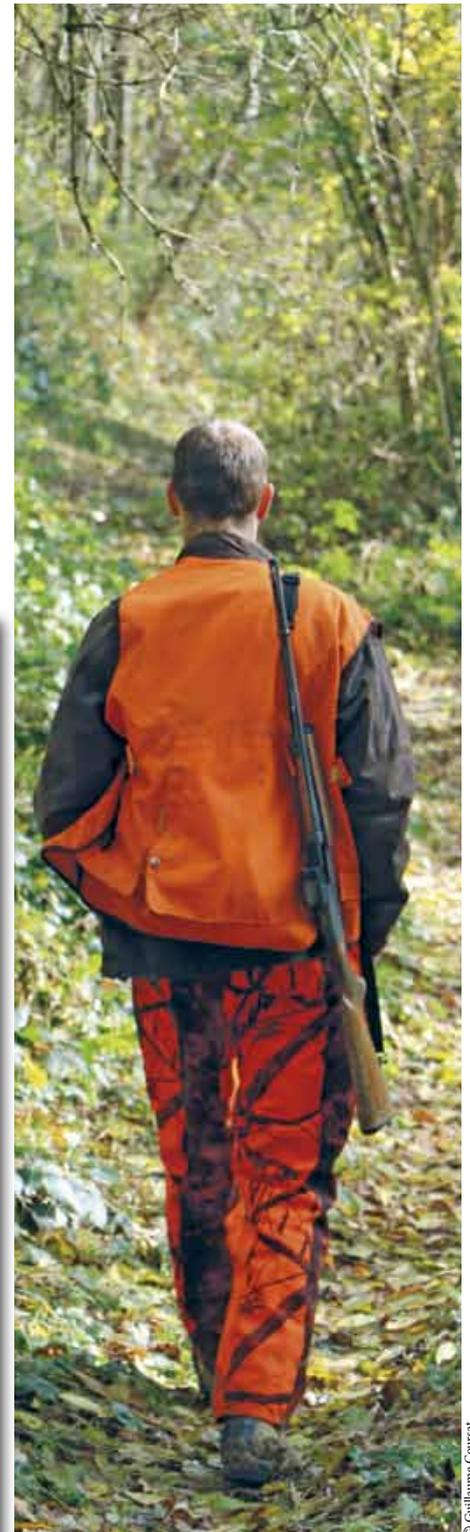
Validations annuelles
du permis de chasser par internet :

- ✗ **2860** sur 7980 soit près de **36 %**
- ✗ E validations : **1540** soit près de **54 %** des validations internet

NOUVEAUX
CHASSEURS EN 2017...

236

soit **2,96 %**
du nombre
total de chasseurs



© Guillaume Coursat



LES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

La Fédération Départementale des Chasseurs fédère l'ensemble des chasseurs du département. Forte d'une équipe d'élus et de professionnels dynamique, elle s'adapte sans cesse aux multiples compétences dont elle a besoin pour répondre aux nombreuses sollicitations des chasseurs, acteurs d'une préservation efficace de la nature et de l'animation des territoires.

La fédération en quelques chiffres ...

- ✗ **Élus** : 16 administrateurs en charge de la définition et de l'organisation de la politique cynégétique départementale ainsi que de l'encadrement et de l'animation de 20 pays cynégétiques.
- ✗ **Professionnels** : une équipe professionnelle de 18 personnes en charge de la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration et des missions de la Fédération.
- ✗ 12 collaborateurs permanents.
- ✗ 3 services civiques.
- ✗ 1 contrat de professionnalisation.
- ✗ 1 collaborateur à durée déterminée.
- ✗ 1 collaborateur permanent SARL Instinctivement Nature.
- ✗ de nombreux stagiaires tout au long de l'année
(gestion de l'environnement – communication et animation – formation – éveil à la nature).



La Haute-Savoie à la FNC

2017 était la première Assemblée Générale que présidait Willy Schraen, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs. Aux côtés d'un grand nombre de Présidents de fédérations départementales de chasseurs, André Mugnier représentait les chasseurs de la Haute-Savoie et les missions qui lui ont été confiées au titre du suivi du loup et du partage de la nature. Outre les sujets statutaires habituels, dans son intervention, Willy Schraen a tracé les axes de son programme pour la chasse française. Il a souhaité promouvoir une nouvelle vision de la nature, de la chasse et de leur gestion. Il a également à cœur de réformer les structures de la vie associative et de la pratique cynégétique afin d'optimiser les structures de l'environnement et de la chasse mais aussi pour rééquilibrer la gouvernance de la nature. En phase avec le dynamisme de la chasse haut-savoiarde, Willy Schraen souhaite mettre la chasse française en ordre de marche en retrouvant l'unité d'une chasse constructive et prospective. ●



L'expertise de la Haute-Savoie au groupe de travail petit gibier de montagne



© Bernard Bellon



© Bernard Bellon

Déjà bien présents dans les différents groupes de la Fédération Nationale des Chasseurs et notamment le groupe national « loup », piloté par André Mugnier, les chasseurs haut-savoiarde tiennent une place et font entendre leur voix au groupe de travail piloté par le Président Ariégeois Jean-Luc Fernandez et qui concerne le gibier d'altitude.

La Fédération des Chasseurs de Haute Savoie reste très attachée à la défense des chasses de montagne. Elles font la spécialité de notre département. Aussi, lorsque la FNC a souhaité mettre en place un groupe de travail dédié, les techniciens fédéraux ont été mobilisés pour faire apport de leurs connaissances sur les tétras, chamois, petits et grands gibiers de nos massifs. Le petit gibier mobilise les attentions, les menaces sur ses chasses étant nombreuses, autant que celles qui concernent la conservation des espèces. Les Fédérations des Alpes, du Jura, des Vosges et des Pyrénées se doivent donc d'adopter une stratégie commune de développement des connaissances, autant que de défense devant les Administrations et Juridictions diverses.

Ce groupe de travail a planché sur des améliorations réglementaires concernant la chasse du petit gibier de montagne ainsi que sur la mise en place de suivis scientifiques modernes utilisant notamment la génétique. La situation des ongulés en montagne et leurs évolutions est également abordée. Véritable force de proposition, le Groupe de Travail Gibier de Montagne interviendra auprès du Président national Willy Schraen pour obtenir un soutien financier et politique des chasseurs de France en faveur des espèces de montagne. ●

Les chasseurs de montagne en Haute-Savoie

L'Association Nationale des Chasseurs de Montagne (ANCM) fédère des passionnés des chasses alpestres, originaires des grands massifs montagneux français. Chaque année, son assemblée générale est décentralisée dans l'un des départements concernés. Cette année, c'est la Haute-Savoie qui était à l'honneur.

Samedi 20 mai, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie et son Président André Mugnier ont eu le plaisir et l'honneur de l'accueillir à Saint-Jorioz, sur les rives du Lac d'Annecy. C'est donc dans un cadre merveilleux que Jean-Luc Fernandez, Président de la fédération des chasseurs de l'Ariège et Président de l'ANCM a conduit ce congrès annuel. Il a brossé un tour d'horizon exhaustif des enjeux actuels en matière de défense de la chasse et des espèces de montagne. Galliformes, grands prédateurs, problématiques sanitaires et défense des milieux ont été au programme et des échanges riches ont été passionnés et passionnants. C'est la seconde fois que la fédération de Haute-Savoie accueille cette association nationale dont l'existence doit beaucoup à Roger Somm, ancien président de la fédération de la Haute-Savoie. En 2005, elle avait tenu son assemblée générale à la Chapelle d'Abondance ●

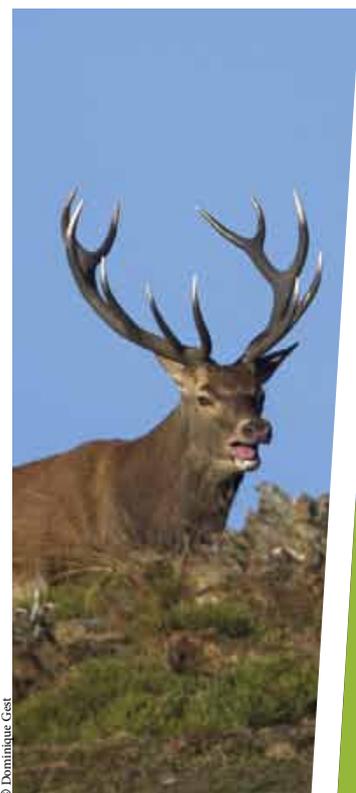


© Valérie Geiller

La gestion partagée des ongulés

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie a participé à l'Assemblée Générale de l'Observatoire de la Grande Faune et de ses Habitats (OGFH), dans les locaux de la fédération de la Drôme à Crest.

L'OGFH est une structure assez novatrice dans sa conception. Elle est animée par l'ONCFS et rassemble l'ensemble des acteurs et des structures concernés par la gestion des ongulés sauvages et l'équilibre avec les milieux. Son objectif est d'élaborer des méthodes, exportables, de suivis des ongulés sauvages et des impacts qu'ils occasionnent sur la flore. Elles doivent aider à aboutir à des constats partagés entre les différents acteurs d'un même territoire (chasseurs, forestiers, agriculteurs, élus...) et à s'entendre sur des objectifs de gestion et les actions à mettre en œuvre. L'OGFH appuie son travail sur des sites de référence où nombre de données sont collectées par les chasseurs. La Haute-Savoie est riche de deux de ces sites faisant figure de laboratoire pour la gestion des ongulés sauvages : les Bauges et le Semnoz. À l'appui des contextes montagnards influant la gestion de la faune sauvage, les représentants de la fédération de la Haute-Savoie ont exprimé les attentes des gestionnaires de la faune en altitude et ont participé aux réflexions sur les orientations de recherche pour l'avenir. Améliorer encore la précision des suivis de la faune sauvage et de leurs impacts est l'objectif de l'OGFH qui aspire à mettre des outils de gestion à disposition des gestionnaires... Pour une recherche toujours plus fine du sacro saint équilibre agro-sylvo-cynégétique. ●



© Dominique Gest

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SALLANCHES

Le samedi 22 avril, plus de 500 chasseurs, majoritairement des responsables de société de chasse, participaient à l'Assemblée Générale ordinaire de la Fédération qui avait lieu à Sallanches. Ouverte par Georges Morand, Maire de Sallanches, cette assemblée était honorée, comme de coutume, par la présence de nombreux élus locaux et territoriaux. Cette année, la participation du président de la Fédération Nationale des Chasseurs, Willy Schraen était aussi une présence remarquée.

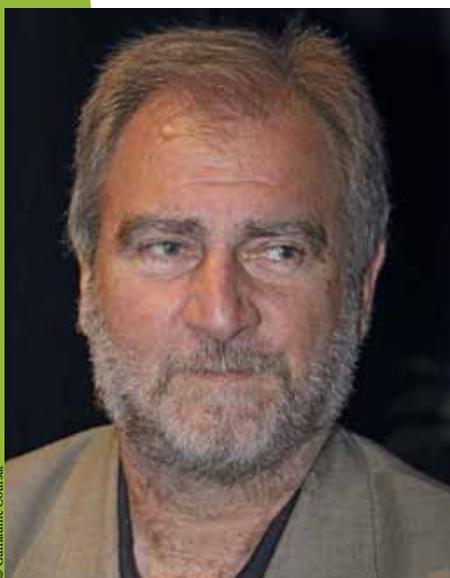
L'assemblée générale de la fédération des chasseurs est un temps fort pour les responsables des ACCA. Cette année encore, les travaux étaient denses. La Fédération a fait état de son activité et de ses nombreuses contributions en matière de gestion cynégétique, de préservation de la faune et des milieux naturels.

Le Président André Mugnier a insisté sur le sérieux des



chasseurs, leur expérience et leur compétence, estimant que l'énergie considérable qu'ils déploient au service de la ruralité est «*garante d'un équilibre convenable et durable entre développement urbain, touristique et préservation, partage de l'environnement. Le chasseur apporte la preuve qu'il sait*

évoluer et s'adapter aux exigences sociétales. Il mérite d'être reconnu et respecté ». Les représentants des chasseurs présents ont adopté dans une grande unanimité les résolutions présentées et notamment le financement du projet d'extension du siège social de la Fédération ainsi que le financement d'une filière de collecte des déchets de venaison.



Daniel Hanscotte, Chef de la Cellule Chasse de la Direction Départementale des Territoires, termine sa longue carrière de tutelle de la chasse haut-savoyarde notamment.

Cette assemblée a été l'occasion de lui rendre hommage. Il s'est vu remettre des mains d'André Mugnier la médaille d'or de la Fédération.

Le Président de la Fédération Nationale, Willy Schraen, avec son franc parler n'a pas laissé l'assistance indifférente. Il a développé la gouvernance novatrice qu'il compte mettre en œuvre et sa vision des choses sur les points de préoccupation des chasseurs. C'est à Sophie Dion, Députée de la circonscription, qu'il est revenu de conclure ce temps fort. Elle a souligné la nécessité d'inscrire la chasse dans son temps, dans son espace et dans l'avenir : « *Le chasseur est une sentinelle de l'avenir, il a une intuition de la nature qui a nulle autre pareille* » !

DES MAISONS DE LA CHASSE AU COEUR DES VILLAGES

En Haute-Savoie, les ACCA sont de plus en plus nombreuses à investir dans la restauration ou la construction d'un local pour les chasseurs. Ces lieux de rassemblement prennent souvent la forme d'un chalet ou carrément d'une maison de la chasse. La convivialité, le souci de rendre pratique la présentation du gibier ou la volonté de concourir à un meilleur traitement et conservation de la venaison par l'installation de chambres froides, sont souvent au cœur de ces véritables projets de territoire. En 2017, les ACCA de Saint Jorioz, de Challonges ou de Montmin se sont illustrées dans ces projets d'envergure.



À Saint Jorioz, c'est un magnifique bâtiment, flambant neuf qui a été inauguré par le Président de la Fédération des Chasseurs, André Mugnier, Le maire de la commune, Michel Béal et le Président de l'ACCA, Monsieur Fabien Heitz. Cette maison des chasseurs est un projet de trois ans, porté par les chasseurs et réalisé avec l'aide efficace et appuyée de la mairie et les soutiens financiers du Sénateur Jean-Claude Carle et de la Fédération.

Cet édifice fonctionnel et moderne permet à l'ACCA de répondre à ses besoins de fonctionnement, d'assurer ses missions d'intérêt général tant en matière sanitaire, de traitement de la venaison, qu'en termes d'accueil du public et de valorisation de la chasse. Une initiative exemplaire qui s'inscrit dans la droite ligne et vient honorer l'important travail d'ouverture et de communication engagé par le passé par l'ancien et regretté président de l'ACCA, Marcel Bouvier.

À Challonges, Pour la petite équipe de chasseurs, le projet de construction d'un local de chasse était très ambitieux. S'il se voulait être un point de rassemblement fédérateur, le Président de l'ACCA, Gérard Brillat, souhaitait aussi que cette maison réponde aux normes d'hygiène et aux attentes des chasseurs en matière de traitement de la venaison. Depuis 2014, les chasseurs de l'ACCA travaillent d'arrache pied pour faire sortir de terre ce beau projet, très écolo puisque élaboré presque exclusivement à partir de matériaux recyclés de récupération. Au-delà de la salle d'accueil spacieuse et très conviviale, une volumineuse chambre froide et une salle de découpe très professionnelle permettent désormais aux chasseurs de Challonges de respecter la chaîne du froid et de d'assurer une vraie conservation de la venaison.

« Je salue l'état d'esprit qui a conduit à l'édification de ces maisons de la chasse valorisantes. Elles sont des exemples, des faire-valoir et de véritables moteurs locaux de l'engagement des chasseurs en faveur de leur environnement et de la défense de la ruralité ». André Mugnier



L'ANIMATION DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

La gestion de la chasse est une mission quotidienne.

La pratique cynégétique est à peine achevée que déjà il est l'heure de préparer la saison de chasse suivante.

En Haute-Savoie, 20 pays cynégétiques découpent le département et décentralisent la gestion de la chasse. Ces pays cynégétiques, administrés par les responsables des associations communales de chasse sont régulièrement réunis par la fédération des chasseurs. Au cours du premier trimestre,

André Mugnier, le Président de la fédération des chasseurs, accompagné des administrateurs de chaque pays cynégétique et du Directeur de la fédération réalise un tour du département pour rencontrer l'ensemble des Présidents des 300 associations communales de chasse agréées.

Au printemps, ce sont des réunions plus techniques qui s'organisent pour définir les grandes orientations de gestion voulues par les territoires, en regard de la réglementation mais aussi des impératifs de respect des équilibres et de la gestion durable de la faune sauvage. Elles sont l'occasion pour l'administra-

teur et le technicien de la fédération de jouer leurs rôles d'animateurs de ces territoires en étant à l'interface entre les attentes du terrain et les orientations décidées par la fédération des chasseurs.

Les réunions de pays cynégétiques garantissent à la fédération un bon encrage local, assis sur les réalités, les atouts et les contraintes de chaque territoire haut-savoyard. Elles sont aussi le moyen de maintenir l'efficacité du réseau cynégétique départemental, véritable force d'information et d'actions pour la nature.



La communication est partout, tout le temps !

La chasse ne doit pas échapper à cette réalité. En Haute-Savoie, la fédération a fait de la communication l'une de ses priorités. Interne au monde de la chasse ou externe, elle est une réflexion quotidienne et prend la forme d'action régulière sur la toile, les réseaux sociaux, vers le grand public, nos partenaires ou en direction des chasseurs et du réseau cynégétique départemental, régional et national.

SALON DU LIVRE DE MONTAGNE

Le salon international du livre de montagne est une véritable institution à Passy. Au mois d'août dernier, il honorait sa vingt-septième édition avec pour thème «La-haut les animaux». L'association «Montagne en Pages» (organisatrice de l'événement) avait donc choisi de mettre la faune à l'honneur. La fédération départementale des chasseurs et l'ACCA de Passy ont participé à cette événement au Parvis des Fiz de Passy.

La visite du stand des chasseurs était une ballade estivale originale. Un milieu naturel reconstitué avec des espèces naturalisées singulières (tétrastylis, bartavelle, lagopède) cotoyait de superbes cadres photos et quelques livres de récits de chasse et sur la cuisine de la venaison. Plusieurs centaines de personnes sont passées sur ce stand valorisant. Si ils ont pu y découvrir aussi l'engagement des chasseurs pour la nature, les perceptions ont été contrastées avec certains aprioris qui ont la dent dure. Des animations, conférences et films ont rythmé les trois jours de ce salon. En clôture, une conférence sur «la conservation de la faune, question



d'espace», animée par Harvey Locke, spécialiste mondial de la conservation de la nature sauvage, a montré toute l'importance de la préservation des espaces pour les bons fonctionnement de la nature en Haute-Savoie. Au vu des actions engagées par les chasseurs dans ce département, Harvey Locke a conforté l'importance de ce combat que nous menons. ●

LES BONS VOEUX

Début janvier, André Mugnier, Président de la fédération a présenté les vœux de l'institution à l'ensemble de ses partenaires. Devant près de 100 personnes et plusieurs personnalités, le Président a détaillé les grandes actions conduites par les chasseurs au cours de l'année écoulée.

La présence de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie a confirmé la reconnaissance désormais acquise par les chasseurs. Dans son allocution, très en verve, il a ainsi témoigné de tout le dynamisme de l'organisation cynégétique et la place majeure qu'elle occupe dans le paysage environnemental du département. Suivi de la faune et de son état sanitaire, formation des chasseurs, travail partenarial avec les acteurs des territoires, propositions d'amélioration de la gestion du bouquetin et du loup, développement d'actions en faveur des scolaires, renforcement des savoirs et portés à connaissance, engagement énergique pour la préservation des territoires, propositions d'actions pour un partage harmonieux de l'espace... Les actions déployées par les chasseurs sont bien loin des idées reçues et démontrent, au delà des esprits partisans, de leur rôle capital en faveur de la préservation de la nature. ●



UN OUTIL PEDAGOGIQUE AU SERVICE DES CHASSEURS

L'information et la sensibilisation du grand public sont des engagements forts de la fédération des chasseurs. La création d'outils pédagogiques à destination des ACCA est d'ailleurs une priorité du Schéma Départemental de gestion cynégétique.

La fédération souhaite concourir à la mise en valeur du patrimoine cynégétique de la Haute-Savoie et favoriser la prise de conscience collective pour une conservation durable de la faune sauvage et de ses habitats. En 2017, elle a imaginé et développé une remorque itinérante à vocations pédagogiques. Cet instrument moderne est destiné à apporter, au cœur de manifestations (fêtes, salons, forums) ou d'événements spécifiques (journées de l'environnement, animations scolaires et périscolaires...) des informations et des supports visant à éveiller les jeunes générations et sensibiliser le grand public à une meilleure connaissance de la faune sauvage et à la préservation durable de la faune sauvage et de ses habitats au sein du département. La Fédération a reçu un appui marqué et le soutien financier du Conseil Départemental dans ce projet novateur. Elle tient à le remercier tout particulièrement.

Un outil adapté aux manifestations locales des sociétés de chasse

Dans cette remorque, plusieurs supports d'information permettent une communication simple, ludique et moderne. Une fois déployée, sur près de 15 mètres carrés, la remorque peut accueillir du public qui accèdera à la borne interactive reliée à son écran géant, aux panneaux et plaquettes d'informations et même à des animations ludiques et récréatives. La borne interactive est l'élément phare de cet outil. Elle permet par quelques simples clics de découvrir la richesse faunistique des grands milieux naturels haut-savoyards mais aussi les actions mises en place par les chasseurs (les mises en défens, la prévention des risques de collisions, la gestion des dégâts) pour préserver la nature.

À la disposition des associations locales de chasse, cette remorque, qui se veut itinérante et simple d'utilisation, a déjà séduit certaines d'entre-elles. Elle a fait ses premiers tours de roues au mois d'août dernier lors de l'événement cynégétique majeur : la fête de la chasse à Aix-les-Bains. Les ACCA de Brizon, Manigod, Serraval et Annecy-le-Vieux ont également expérimenté la remorque. Les retours d'expérience sont plus que bénéfiques et bien que quelques points d'amélioration sont à envisager, les responsables d'ACCA ont apprécié le produit «tout en un», la facilité de transport, l'accessibilité aux supports et le contenu des visuels.

La remorque pédagogique des chasseurs de la Haute-Savoie est un outil au service de l'animation des territoires et de la valorisation de la chasse. Elle est à la disposition des sociétés de chasse haut-savoyardes.



© Philippe Arpin

LES RELATIONS AVEC LA PRESSE ET L'ACTUALITÉ INTERNET

C'est un point essentiel de l'affichage de l'action des chasseurs et de leur porté à connaissance. Cet axe de travail monte en puissance depuis plusieurs années et devrait s'accroître et se moderniser en 2018 avec la refonte du site internet.

La presse départementale et la presse nationale sont régulièrement sollicitées par des communiqués de presse ou invitations à des événements ou conférences de presse.

Désormais, l'action des chasseurs est régulièrement mise en avant dans les colonnes des quotidiens, sur les ondes ou les écrans. En fin d'année, la communication sur la découverte du chacal doré par les chasseurs de la Haute-Savoie a eu un retentissement sans précédent avec notamment des titres de la grande presse qui s'en sont fait écho, parfois en interrogeant le Président André Mugnier.

Les événements d'envergure, comme l'opération «un dimanche» à la chasse ou l'ouverture de la chasse sont également des occasions privilégiées pour occuper l'espace médiatique départemental.

Le site internet de la fédération des chasseurs et sa page facebook sont également des axes forts pour mettre en exergue la chasse et l'action des chasseurs pour la nature. Plusieurs fois par semaine des actualités nationales ou régionales sont relayées, tandis que d'autres, départementales ou plus locales sont rédigées, imagées et mises en lignes.

L'an dernier, plusieurs dizaines d'actions et d'événements ont pu être valorisés au travers de la rédaction d'actualités qui montrent tout l'engagement des chasseurs pour la connaissance de la nature et la préservation de l'environnement haut-savoyard.

Pour 2018, cette dynamique est repartie de plus belle. En qualité d'acteur de vos territoires, n'hésitez pas à nous faire remonter des informations ou des événements qui concernent votre environnement, la pratique de la chasse ou une action engagée pour la nature ou le partage de l'espace.



www.chasseurs74.fr
Le réflexe info chasse



LES CHASSEURS AU FORUM DES COLLECTIVITÉS DE LA HAUTE-SAVOIE

Le forum départemental des collectivités territoriales est devenu un rendez-vous incontournable pour les décideurs haut-savoyards.

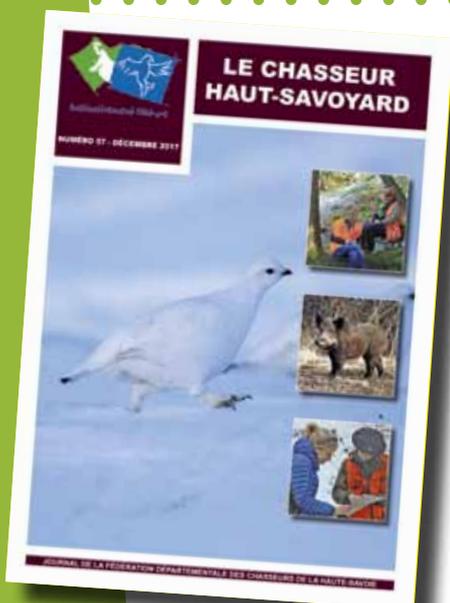
Les 20 et 21 octobre derniers, les élus municipaux et territoriaux ont été nombreux, souvent accompagnés de leurs agents, à arpenter les allées de ce forum automnal très attendu. La fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie était présente.

Ces deux journées d'échanges ont été particulièrement intéressantes. Elles ont permis à la fédération d'exposer le réseau, les connaissances et les savoir-faire des chasseurs. Si l'Assemblée Générale de l'Association des Maires de Haute-Savoie aura été un temps fort, au cœur du salon, le stand de la fédération des chasseurs aura été très visité. Il a été un lieu de discussions privilégiées, sur les préoccupations environnementales et locales qui étaient d'ailleurs souvent partagées par les chasseurs et les élus locaux. Ces échanges permettent de porter à connaissance l'atout que représentent la chasse et les chasseurs et de tisser des partenariats gagnant/gagnant : dans chaque commune de la Haute-Savoie, les chasseurs sont à même d'apporter aux décideurs une vraie valeur ajoutée au regard de leurs connaissances fines qu'ils ont du territoire et du fonctionnement de la nature.

Au travers de la fédération départementale des chasseurs, les élus ont ainsi pu toucher du doigt la compétence à large spectre des chasseurs de la Haute-Savoie, ainsi que les missions et les nombreuses contributions qu'ils mettent en œuvre au service de la défense des usages, du partage de la nature, de l'environnement et du développement durable de notre département.



© Philippe Arpin



LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD, LE MAGAZINE DE LIAISONS

Toujours très attendu, le chasseur haut savoyard poursuit son rythme de publication avec trois numéros par année. Destiné à apporter de l'information à l'ensemble des chasseurs du département, 9000 exemplaires sont édités en avril, aout et décembre. Si les informations nationales, régionales et départementales structurent ce « messenger » des chasseurs, une large part est donnée à l'expression de nos partenaires (le traditionnel interview est une spécificité de ce magazine) et à la vie des pays cynégétiques de la Haute-Savoie. Le chasseur haut savoyard est l'organe de communication privilégié des chasseurs. Il est à leur disposition pour communiquer en interne et valoriser les actions de chasse, les manifestations ou les actions de terrains.



CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION



Quelle soit interne au monde de la chasse ou externe, la communication nécessite d'être portée par des supports adaptés au public qu'elle cible. Dans la droite ligne de sa politique ambitieuse en matière de communication, la fédération imagine, réalise ou fait évoluer régulièrement de nombreux supports de communication. La mise en place de panneaux d'informations sur certains territoires de chasse, pour rappeler l'importance de la quiétude d'un espace naturel ou au cœur d'un domaine skiable pour sensibiliser les utilisateurs hivernaux de la nature à la préservation des zones d'hivernage de la faune, en sont de bon exemple. En outre, cette année, en complément du traditionnel guide pratique de l'ouverture de la chasse, les chasseurs ont reçu un petit livret synthétisant des conseils ou interprétations réglementaires pratiques pour l'encadrement et la conduite de la chasse (utilisation du carnet petit gibier de montagne, exécution du plan de chasse grand gibier. ●

ILS ONT PASSÉ UN DIMANCHE À LA CHASSE

Pour la troisième année consécutive, la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie s'est engagée avec détermination dans l'opération nationale «un dimanche à la chasse».

Le dimanche 16 octobre était donc placé sous le signe de la découverte. L'opération, lancée par la Fédération Nationale des Chasseurs battait son plein dans les campagnes de l'hexagone. En Haute-Savoie ce sont pas moins de 49 sociétés de chasse qui ont ouvert leurs territoires au grand public pour découvrir et partager la diversité de leurs passions cynégétiques. Plus de 300 personnes ont répondu à ces invitations. Les splendides couleurs d'automne et la météo très estivale ont magnifié cette journée de communion avec la nature, empreinte de partage, de sécurité, de tradition et de convivialité. ●



ÉVOLUTION DU SITE INTERNET

www.chasseurs74.fr
Le réflexe info chasse

Internet est devenu l'un des vecteurs d'information. Le site internet de la fédération des chasseurs se doit donc de toujours être en phase avec les attentes sociales des chasseurs mais aussi des non chasseurs. En 2017, une réflexion a été engagée pour le faire évoluer. Les internautes ont été consultés et ont fait remonter des points intéressants. Par son dynamisme et la mise en ligne régulière d'actualités ou d'informations, le site internet de la fédération des chasseurs est particulièrement bien suivi. Néanmoins, les internautes ont manifesté un intérêt à ce que des points de modernisme soient apportés notamment par rapport au graphisme, à l'animation et à l'arborescence. L'accès aux informations primordiales devra être plus instinctif, la vidéo plus présente, le graphisme plus moderne et donc plus attractif. Avoir d'avantage d'informations grand public est aussi une demande forte à laquelle, il convient d'accéder. Cette réforme engagée en 2017 est en route. Elle devrait aboutir à la mise en ligne d'un site très contemporain et encore plus en phase avec les attentes du public. ●

UNE FORMATION POUR MIEUX CHASSER LE CHEVREUIL EN ÉTÉ

La chasse d'été se développe en Haute-Savoie mais reste à mode d'expression cynégétique encore récent...

Au mois de juin, la Fédération a organisé sa traditionnelle formation à la chasse d'été du chevreuil, sous la responsabilité et avec la participation de Stéphane Maniglier, administrateur en charge de l'espèce. Avec le renouvellement du plan de chasse triennal, de nombreuses ACCA ont décidé de franchir le pas, et sont venues grossir les rangs des sociétés souhaitant pratiquer l'ouverture au 1^{er} juillet pour cette chasse très particulière. Près de **80 personnes issues de 24 sociétés différentes avaient fait le déplacement pour se perfectionner sur le chevreuil.** La formation se présente en deux parties : biologie de l'espèce - règles administratives, techniques et pratiques de chasse. Le technicien fédéral P. Roche a insisté sur la fragilité du chevreuil face aux activités humaines, avec des causes de mortalité variées qui nécessitent d'aborder les prélèvements cynégétiques avec prudence. L'arrêté préfectoral a été détaillé par Stéphane Maniglier, avec de nombreux conseils d'organisation. La rencontre s'est terminée par la remise des bracelets d'attribution.



© Bernard Bellon

FORMATION PIEGEAGE

Devenir piégeur nécessite la réussite à un examen pointu quant à la connaissance des espèces nuisibles, des techniques de piégeage et de la réglementation. Chaque année, dans son catalogue de formation, la fédération des chasseurs prévoit, en partenariat avec l'Association des Piégeurs Agréés de la Haute-Savoie (APAHS), l'organisation d'une journée de formation adaptée. En 2017, 20 candidats y ont participé. La formation théorique a permis à tout un chacun de parfaire sa connaissance sur la biologie des nuisibles et de mesurer la complexité de la réglementation inhérente à la régulation

de ces espèces. Sur le terrain, la partie pratique était plus concrète grâce à la participation de bénévoles très expérimentés. Des stands didactiques par famille de pièges ont permis aux candidats de se familiariser avec la pose et la manipulation de chacun d'entre eux. Cette année, les 20 candidats ont réussi l'examen de "piégeur agréé".



UNE JOURNÉE DE RECYCLAGE POUR LES PIEGEURS

À l'aube de l'été, à Cornier, au centre du département, la traditionnelle journée de recyclage à destination des piégeurs, gardes particuliers ou des détenteurs d'un permis nuisibles a accueilli une vingtaine de personnes. Cette année, la Fédération et l'APAHS avaient convié les bénévoles des Pays Cynégétiques des Aravis, d'Arve et Giffre, du bas Chablais, du Bargy, des Hermones, du Mont Blanc, du Roc d'Enfer et des Voirons. Répartis sur 6 ateliers, les 20 candidats se sont perfectionnés sur les pratiques de piégeage et de régulation des corneilles au fusil mais aussi la cage billard au tas de fumier, le piège en X, la boîte à fauve, le collet à arrêtoir, le piège à œuf et la cage à renardeaux.

LA FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

La formation du permis de chasser est l'une des missions de service public de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie. Si, elle est fondamentale pour l'avenir de la chasse, elle est aussi un moment privilégié pour enseigner aux chasseurs en devenir, des connaissances sur la faune sauvage, sur la réglementation, sur la manipulation des armes à feu ou encore sur la sécurité à la chasse. Deux temps rythment cette formation : une partie théorique et une partie pratique. Cette formation, particulièrement complète permet aux candidats de se présenter à l'examen du permis de chasser, supervisé par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Afin de faciliter l'accès à cette formation initiale, la fédération poursuit sa logique de décentralisation des formations théoriques. Elle propose ainsi une session de formation à Thonon-les-Bains et une à Sallanches. C'est en revanche, aux portes de l'agglomération annécienne, à Sillingy, que se déroulent la formation pratique permise de chasser et l'examen. Un stand agréé avec des équipements spécifiques permet aux candidats d'évoluer dans des conditions de chasse reconstituées et d'appliquer plus concrètement les gestes élémentaires de sécurité en manipulant une arme à feu.

En 2017, 9 sessions de formation ont rythmé l'année. Elles ont permis de former quelques 423 candidats. 266 ont reçu le précieux sésame. ●

PERMIS DE CHASSER 2017

× 9 Sessions
de formation

× 423 candidats
formés

× 266 candidats
reçus à l'examen

UNE FORMATION POUR LES AGRICULTEURS

Chaque année, la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie organise une session de formation spécifique à destination des agriculteurs de Haute-Savoie. Cette opération originale s'adresse aux éleveurs du département désireux de se défendre en cas d'attaques sur leur troupeau par un loup, étant entendu qu'il faut être titulaire d'un permis de chasse validé pour mettre en œuvre les éventuelles mesures de tir de défense susceptibles d'être délivrées par le Préfet en cas d'attaque de loup. En 2017, 9 candidats ont répondu présents pour cette édition.



© Camille Dalbosso

VERS DES RÉFÉRENTS «HYGIÈNE & VENAISON»

L'automne est une saison privilégiée pour proposer aux chasseurs des sessions de formation sur le traitement de la venaison du gibier.

Au cours de l'automne dernier, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a organisé trois sessions de formation «hygiène et venaison». Réparties dans le département, elles ont permis à 47 chasseurs d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet et d'être désormais dépositaires des bons gestes et des procédures à respecter pour l'éviscération et la conservation de la venaison, après le prélèvement par la chasse. Dans le cadre de la formation continue des chasseurs voulue par la fédération, la formation hygiène et venaison est proposée en deux temps : une partie théorique en salle et une partie pratique avec un cas concret d'éviscération d'un grand gibier prélevé à la chasse. Désormais compétents pour l'examen initial du gibier, ces chasseurs formés connaissent les préceptes d'hygiènes essentiels à respecter en matière de traitement de la venaison, pour une meilleure sécurité alimentaire. Chaque stagiaire recevra une carte d'habilitation qui lui permettra, désormais, de procéder à un examen initial du gibier sauvage en vue de sa consommation ou de sa valorisation chez des restaurateurs par exemple. Un grand merci aux ACCA d'Abondance, de Saint Jorioz et des Houches qui ont mis leurs locaux à disposition et à celles qui ont permis, dans le cadre de leurs plans de chasse, le tir d'un grand gibier qui a servi d'exemple pratique pour les stagiaires conquis.



© Jean-Jacques Pasquier



© Guillaume Courrat

FORMATION BATTUE ET SÉCURITÉ

La formation battue et sécurité est désormais un grand classique des formations proposées par la fédération des chasseurs. En 2017, trois formations ont été proposées sur le site de la forêt domaniale de Champ-Laitier, contre les 5 habituelles (soirée de formation sécurité obligatoire oblige !). Cette

formation donne aux responsables de battue toutes les clefs pour organiser et diriger une battue. Elle précise aussi les délégations, très simples à mettre en œuvre mais nécessaire pour que chacun assume sa juste part de responsabilité ; du tireur au Président. Être responsable, c'est tout faire pour éviter l'accident. Lors de ces formations, quelques rappels simples montrent comment se prémunir simplement et

mettre en place tous les atouts garants d'une chasse en toute sécurité. Le carnet de battue est l'outil central de cette approche qui se veut simple et efficace. La soirée avec fondue et la nuitée au chalet de surveillance à Champ Laitier a rajouté la convivialité à la belle journée du lendemain ; une chasse aux sangliers qui a permis, aux futurs chefs de battues, de mettre la théorie... en pratique.



© Jean-Jacques Pasquier



LES GARDES PARTICULIERS, DES HOMMES CLEFS !

La présence d'un garde chasse particulier est un gage de bonne santé pour un territoire de chasse. Cet engagement passionnant nécessite une assermentation pour le territoire à garder. En outre, il nécessite, pour le prétendant, de suivre une formation obligatoire. Elle est dispensée chaque année par la fédération des chasseurs.

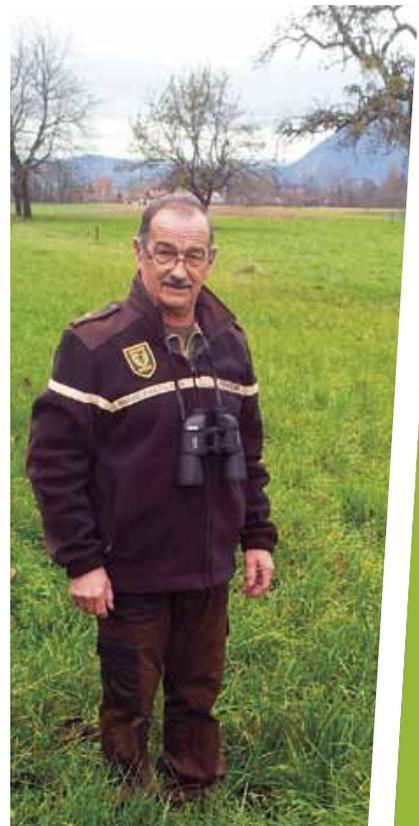
En 2017, 19 personnes ont suivi cette formation initiale. Elle aborde : les missions du garde chasse particulier, les procédures judiciaires et pénales, la police judiciaire, les contrôles, la réglementation de la chasse... Au terme de quatre soirées de formation, les candidats obtiennent un certificat d'aptitude

GARDES CHASSE PARTICULIERS 2017

× 19 formés

× 20 renouvelés

technique qui leur permet d'exercer le rôle de garde chasse particulier, moyennant l'assermentation sur un territoire de chasse demandée par le détenteur du droit de chasse (Président de la société de chasse).



En Haute-Savoie, afin que les gardes particuliers soient toujours à la pointe des informations et des connaissances, le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique fixe à 5 années la durée de validité de l'agrément. Ainsi, il oblige chaque garde particulier à renouveler son agrément en suivant la formation dite de «renouvellement». Cette année, 20 gardes particuliers l'ont suivi. Elle est un complément de formation essentiel. L'analyse des problèmes fréquemment rencontrés ou le décryptage des principales missions d'un garde particulier sont des atouts de cette formation qui favorisent l'efficacité des gardes particuliers sur le terrain. ●



LES ÉCOLES DE CHASSE

Transmettre les savoir-faire cynégétiques, faire découvrir les arts cynégétiques ou encore sceller la passion chez les nouveaux chasseurs sont les objectifs de ces formations «école de chasse» mises en place en Haute-Savoie. Si l'école de chasse des Glières est le fer de lance de cette politique fédérale, l'école de chasse des Bauges et les journées «découvertes» proposées par certaines ACCA sont aussi des moments forts de cette dynamique tournée vers la jeune génération de chasseurs.

L'ÉCOLE DE CHASSE DES GLIÈRES

La forêt domaniale de champ Laitier est une merveilleuse école de chasse d'altitude. Dans un espace montagnard unique, les jeunes chasseurs qui ont le privilège de participer à ces journées pratiques de formation sont conquis à plusieurs titres. Conquis par la beauté du site, conquis par la richesse du gibier qui l'habite et conquis par les pratiques cynégétiques enseignées sur le terrain. 3 Sessions de formation ont eu lieu : 5 jeunes se sont essayés à la chasse d'été du brocard au mois de juillet tandis qu'en automne 11 jeunes ont été accompagnés à la chasse en battue aux cerfs et aux sangliers ou à l'approche aux chamois. Au delà des prélèvements, les chasseurs en herbe sont repartis enchantés, la passion de la chasse un peu plus chevillée au corps.



©Thibaut Macé



©Jean-Jacques Pasquier

L'ÉCOLE DE CHASSE DES BAUGES

Deux stages «école de chasse aux ongulés de montagne» sont organisés dans le massif des Bauges, conjointement par la fédération régionale des chasseurs, les fédérations départementales de la Savoie et de la Haute-Savoie, le GIC des Bauges et les gestionnaire de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges (ONF, ONCFS et Parc Naturel Régional). Ils ont pour objet de faire découvrir aux chasseurs en herbe la chasse à l'approche du chamois et du mouflon dans l'environnement abrupte, minéral et très dénudé des montagnes baujues. 7 nouveaux chasseurs originaires de la Haute-Savoie ont participé à ces stages.

Malheureusement, le stage de découverte de la chasse à la bécasse au chien d'arrêt a dû être annulé pour cause de météo exécrationnelle. En revanche, deux sociétés de chasse du pays cynégétique du Semnoz, dans la vallée du Laudon (ACCA de Leschaux et AICA de la Saint Hubert du Laudon) ont convié près d'une douzaine de personnes, récentes détenteuses du permis de chasser. Elles ont pu participer à la bonne humeur d'une battue aux cerfs et toucher du doigt la finesse de cette chasse ainsi que la rigueur nécessaire pour qu'elle soit efficace et pratiquée en toute sécurité.

L'ÉVEIL À LA NATURE

Éveiller les jeunes à la nature est un axe de communication fort voulu par le conseil d'administration de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie. Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), imposés par le législateur aux communes, ont contribué à faciliter la mise en œuvre de cette volonté. D'autres actions ont cependant permis d'œuvrer à porter cette transmission de cette approche instinctive de la nature auprès des plus jeunes.



LES T.A.P.

Les actions mises en œuvre par la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie pour éduquer les jeunes publics à la connaissance de la nature ordinaire ont été importantes en 2017. Plusieurs après midi de chaque semaine, des collaborateurs de la fédération animaient des séances d'éveil à la nature, dans différentes communes de la Haute-Savoie. Ainsi, près de 350 enfants ont eu le privilège de connaître et parfois de toucher les richesses et les merveilles de la nature et de la faune ordinaire qui les entoure. Des séances à la fois ludiques, concrètes et imagées dispensées par la fédération des chasseurs. En outre, quelques séances en extérieur ont permis de davantage ressentir les éléments de la nature ou de constater des indices qui trahissent la présence d'une faune sauvage, d'ordinaire invisible. ●

LES JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT DE METZ-TESSY

La journée de l'environnement est une institution à Metz-Tessy. Organisée par la municipalité, elle draine plusieurs centaines d'enfants du bassin annécien qui viennent découvrir la nature sur des stands animés par des acteurs du territoire ayant un lien avec la nature. Aux cotés de l'ONF, des pêcheurs ou de la LPO, la fédération des chasseurs a accueilli près de 100 enfants sur son stand didactique. S'amuser

en apprenant, c'est au moyen d'approches ludiques (loup touche-touche, collage de cartes sur panneau, tissage de toiles proie-prédateur) que les enfants ont découvert les différents habitats et espèces qui constituent les écosystèmes de nos belles contrées haut-savoyardes. ●



ASSOCIATION AGREEE AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Conformément à ses missions statutaires, l'activité de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie a notamment pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection de la faune sauvage ainsi que de ses habitats.

Les conseils d'Administration qui se sont succédés ont toujours été sensibles et particulièrement attentifs à la mise en œuvre de ces missions spécifiques à caractère environnemental.

La Fédération s'est investie très tôt dans ce domaine, en témoigne son agrément préfectoral initial au titre de la protection de la nature en date du 12 septembre 1978.

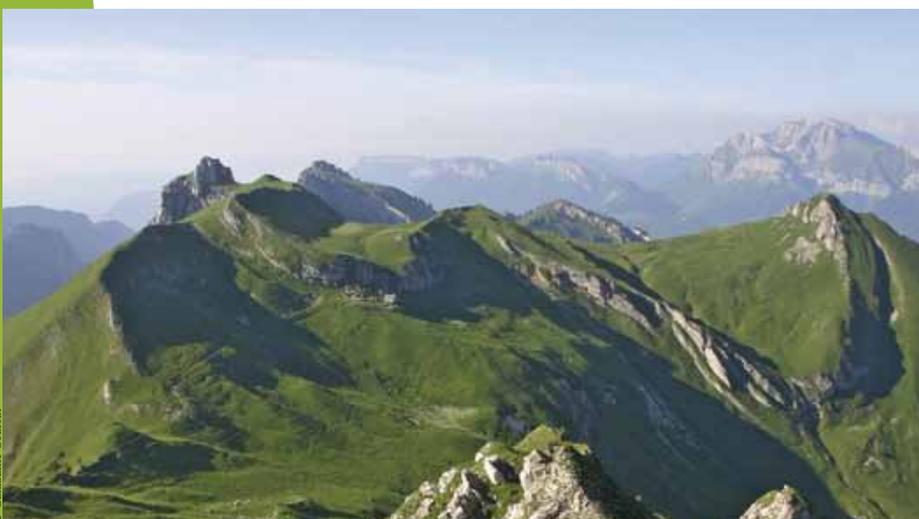
Depuis cette date, elle a toujours bénéficié de cet agrément et s'est efforcée de l'honorer à sa juste hauteur. Elle s'est investie avec constance au service du suivi, du renforcement et de la gestion des populations de nombre d'espèces sauvages, dont certaines emblématiques et indicatives de la qualité du milieu naturel, à l'exemple du tétras-lyre, pour lequel elle a délibérément initié et sollicité

auprès du ministère le premier plan de chasse national pour cette espèce en 1995 et depuis, mis en œuvre à une large échelle, des opérations de sauvegarde, d'entretien et de réhabilitation des milieux de montagne qui lui sont favorables et qui se sont embroussaillés, en raison de la déprise agricole.

Face au développement considérable des activités économiques et touristiques, aux aménagements routiers et à une démographie exponentielle, à la réduction des territoires chassables et aux enjeux étroitement liés en matière de sauvegarde de la richesse et de la diversité du patrimoine naturel départemental, la Fédération, au cours de ces dernières années, a pris un tournant dans ses orientations majeures, créé un véritable pôle environnement au sein de ses services et décidé de porter ses compétences à connaissance et au service des décideurs en faveur d'un véritable développement durable de la Haute-Savoie et d'une conciliation la plus harmonieuse possible entre

développement, activités humaines et préservation des milieux naturels ainsi que de la biodiversité. Un engagement qu'elle a concrétisé au quotidien, forte d'une représentation associative dans toutes les communes du département, de la connaissance accrue du territoire par ses chasseurs, de leur spécialisation reconnue en matière de gestion de la faune sauvage et de leurs aptitudes à œuvrer concrètement à la défense des habitats.

Conformément aux nouvelles dispositions relatives en matière d'agrément prévues par Décret N° 2011-832 du 12 juillet 2011, cet agrément est désormais renouvelé tous les 5 ans. Le dernier agrément de la Fédération datait du 21 décembre 2012. Monsieur Pierre LAMBERT, Préfet de la Haute-Savoie, vient de renouvelé l'agrément au titre de la protection de l'environnement de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie pour 5 années, par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2017. ●



CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

Une convention pluriannuelle d'objectif (CPO) lie la fédération régionale des chasseurs et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Signée en 2016, elle a pour objectif d'établir un lien de partenariat privilégié afin d'œuvrer ensemble à la préservation voire à la restitution des espaces naturels mais aussi des corridors écologiques. Cette convention s'est déclinée en trois axes de développement qui sont les suivants : préservation et amélioration de la biodiversité, communication et partage de l'espace, animation globale du programme et coordination. Chaque fédération départementale mène ainsi des actions communes à l'échelle de la région.

La fédération de Haute-Savoie s'est investie considérablement dans l'avancement de ces actions. Tout d'abord, avec l'achat de 50 pièges photographiques qui sont mis à disposition des sociétés de chasse pour le suivi des grands prédateurs (loup-lynx) mais aussi l'achat de miradors revendus à des prix privilégiés aux sociétés de chasse qui le souhaitent afin de sécuriser davantage les actions de chasse. S'ajoute à cela, la réalisation de sorties terrain pour le suivi du lièvre variable, communément appelé «blanchot». L'objectif de ces sorties est d'apprécier au mieux la densité de blanchots sur des secteurs préalablement définis et d'environ 1000 hectares. La technique : recueillir un échantillon représentatif de crottes de lièvre sur les territoires concernés, celles-ci sont géoréférencées, congelées rapidement pour conserver l'ADN et acheminées en fin de campagne vers le laboratoire Antagène. La récolte s'est effectuée durant l'hiver sur 2 territoires : Les Contamines Montjoie et Flaine.

Simultanément, plusieurs actions ont été conduites dans le cadre de cette CPO. La mise en place d'une classification des haies du département de la Haute-Savoie est un état des lieux essentiel pour une éventuelle mise en place d'actions visant à préserver ces écosystèmes structurants et particulièrement intéressants pour la sauvegarde de la biodiversité campagnarde. L'état des lieux des terrains appartenant à la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage ainsi que l'élaboration d'un panneau spécifique à ce sujet et enfin l'animation et la sensibilisation du grand public à travers par exemple des interventions périscolaires ou des animations sur les domaines skiables.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes



MIRADORS DE PRÉVENTION DE LA SÉCURITÉ

Dans le cadre de la CPO signée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs sociétés de chasse du département ont pu bénéficier de rehausseurs (miradors de 1,50m) pour favoriser la sécurité de l'acte de chasse. Près de 150 miradors ont pu être installés en Haute-Savoie. Installés par les chasseurs, leur positionnement n'a pas été choisi au hasard mais dans la perspective de prévenir la sécurité des tirs lors de l'exercice de la chasse. Un travail conséquent qui va se révéler d'une grande efficacité lors des chasses collectives, tant pour le prélèvement du gibier que pour la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs. Ce type d'action illustre l'implication des sociétés de chasse et des chasseurs en faveur de la rigueur de l'organisation des chasses collectives et de la prévention de la sécurité des autres utilisateurs de la nature.



© Bernard Bellon



© Bernard Bellon



© Guillaume Courzat





© Mégane Germain

APPLICATION VIGIFAUNE

Pour la nature et les corridors biologiques, téléchargez gratuitement l'application «vigifaune» sur le play-store (Android) et l'Apple-store (Mac IOS).

LES CONTRATS VERTS ET BLEUS

La préservation de la diversité biologique passe par le maintien d'écosystèmes en bon état. La sauvegarde de la biodiversité passe par l'interconnexion des zones naturelles et la préservation d'un réseau écologique cohérent et fonctionnel. Ainsi, à la faveur des Lois Grenelle, est née la notion de «Trame Verte et Bleue» et la région Auvergne-Rhône-Alpes a développé des Contrats Verts et Bleus qui visent à réfléchir, à l'échelle d'un territoire à la mise en œuvre d'actions opérationnelles permettant un développement du territoire avec une prise en compte et une conservation de ses fonctionnalités écologiques. Les chasseurs de la Haute-Savoie prennent une large part dans la mise en œuvre des 4 Contrats Verts et bleus de la Haute-Savoie. Leurs connaissances pointues des corridors biologiques et leur esprit d'innovation pour garantir le développement durable des territoires concernés est un formidable atout.

Expérimentation d'un drone

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Arve Porte des Alpes, financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le conseil départemental de la Haute-Savoie, deux journées de terrains ont été réalisées par la fédération des chasseurs, à l'origine de ce projet innovant, afin d'expérimenter pour la première fois un drone équipé spécifiquement dans le but de détecter les faons de chevreuils, avant le passage des machines agricoles au printemps (fauche) et les écarter des dents des faucheuses. Cette première phase de test s'est déroulée sur les hauteurs de la commune de Marignier, en partenariat avec hépia (Haute école du paysage, de l'ingénierie et d'architecture) de Genève. Les pâtures prospectées et destinées à la fourniture de foin pour l'hiver sont connues pour compter chaque année des cas de mortalités de faons. Cette phase expérimentale a permis d'acquérir une première base de données et permettra d'améliorer et d'affiner la technicité de l'appareil (connexion 4G, pilotage automatisé, détection thermique...) sur lequel sont fondés de vrais espoirs pour l'avenir.



La Région



Auvergne-Rhône-Alpes

«VIGIFAUNE : UNE APPLICATION AU SERVICE DE LA NATURE

Un animal a été percuté sur le bord de la route ? Ne perdez pas de temps, utilisez l'application Vigifaune, cela ne vous prend pas plus de 30 secondes ! Il suffit d'enregistrer la date, la position GPS, l'espèce, voir son âge et son sexe et enfin le type de route concernée. Il est également possible de joindre une photographie qui permettra de vérifier les informations ultérieurement.

A quoi ça sert ? Dans un premier temps, ces informations permettront de connaître en permanence la situation de l'animal et d'alerter les gestionnaires de la route. De plus, ces informations seront ensuite stockées et analysées au sein de la fédération. Elles permettront d'améliorer les connaissances sur les continuités écologiques et les lieux de transit de la faune sauvage. Pour rappel, le développement de cette application fait l'objet d'un projet multipartenarial destiné à identifier les zones de conflits entre les infrastructures routières et les déplacements de la faune sauvage. Soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est le fruit d'un long travail accompli par l'ensemble des fédérations de la région.



LES CORRIDORS BIOLOGIQUES ET LES COLLISIONS AVEC LA FAUNE SAUVAGE

La préservation des corridors biologiques et leur perméabilité pour la faune sauvage sont des enjeux majeurs pour un développement durable des territoires et une conservation de la faune sauvage. L'excellence des chasseurs de ces zones de transit de la faune, grâce à la bonne connaissance des points de collisions, leurs permet d'être reconnus comme des spécialistes avérés.



© Bénédicte Thevenot

RÉFLECT... LE PRODUIT PRÉVENTIF

Depuis près une décennie, la fédération des chasseurs a imaginé, promu et installé un piquet réflecteur destiné à limiter les collisions avec la faune sauvage : le piquet réflect. Soutenu dans cette démarche par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, plusieurs milliers de ces dispositifs ont été installés sur les routes départementales de la Haute-Savoie et les résultats sont très largement à la hauteur des attentes des chasseurs.

En 2017, cette dynamique s'est poursuivie avec l'appui du conseil départemental de la Haute-Savoie mais également de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des contrats verts et bleus. La fédération des chasseurs s'est astreinte à répondre aux mieux à la demande des ACCA concernées par cette problématique majeure, pour améliorer la perméabilité des continuités écologiques de la Haute-Savoie.

En 2017, 17 communes ont bénéficié de ce dispositif de réflecteurs et au total 1462 piquets «réflect» ont été installés et ont permis de sécuriser près de 15 km du réseau routier départemental.

COMMUNES ÉQUIPÉES 2017

Brenthonne / Bossey /
Challonges / Etrembières /
Fessy / Fillinges / Gruffy
/ Les Clefs / Lovagny /
Margencel /
Saint-Jorioz / Serraval /
Taninges / Thorens-les-
Glières / Vanzy / Valleiry /
Viuz-en-Sallaz



© Guillaume Courat

UN DISPOSITIF NOVATEUR INSTALLÉ À DOUSSARD

Sur la commune de Doussard, au bout du lac d'Annecy, la RD1508 et la RD 909 constituent des portions très dangereuses au regard des collisions avec les animaux sauvages. Entre 30 et 60 collisions avec la grande faune étaient recensées chaque année, faisant de ce site le secteur le plus accidentogène du département.

Ces deux routes départementales bordent la Réserve Naturelle du bout du lac (grande surface de marais très dense) située au bout du lac d'Annecy. Cet espace constitue une zone de refuge très importante pour les sangliers, cerfs, chevreuils et autres renards... Par ailleurs, cette réserve est placée sur un axe de déplacement important pour la faune sauvage, inscrit au Schéma Régional de Cohérence Ecologique, reliant le massif des Aravis et le massif des Bauges.

Après avoir tester plusieurs dispositifs visant à limiter le nombre de collisions, un système de détection infrarouge de la faune sauvage doublé d'un système d'information instantané du danger des automobilistes a vu le jour. Ce projet novateur a été initié par la Fédération des Chasseurs. Il est porté et financé par le Conseil Départemental de Haute-Savoie. Suite à une étude foncière réalisée l'été dernier par la société Instinctivement Nature, 4 mâts de détection ont été installés le long du tronçon le plus accidentogène de la RD 1508. Il concerne 500 mètres linéaires.

Les emplacements d'installation des mats ont été dictés par la connaissance des déplacements de la faune sauvage mais aussi par les autorisations foncières ainsi que les contraintes techniques de l'équipement (distance de portée, orientations, branchements). C'est aux extrémités du tronçon équipé que les afficheurs ont été installés afin d'informer les automobilistes, suffisamment tôt, d'un animal détecté sur le bord de la chaussée et donc d'un danger potentiel. Cette phase préalable a été réalisée en collaboration avec les services du département, la mairie de Doussard, la Réserve Naturelle du Bout du Lac et la société Neavia technologie.

Début décembre le dispositif installé était opérationnel. Au 10 mars 2018 ce ne sont pas moins de 2300 détections (sangliers et cerfs essentiellement) qui ont été recensées, pour seulement 4 collisions portées à notre connaissance. Le dispositif est encore en phase de test et des ajustements s'opèrent régulièrement. À terme, les partenaires de cette démarche unique en Haute-Savoie espèrent encore optimiser son efficacité...

Et déjà le spectre d'installation sur d'autres tronçons du département repérés très accidentogènes occupent les esprits.



ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MILIEUX NATURELS

La nature évolue sans cesse jusqu'à son stade ultime. Ce sont généralement les activités humaines qui permettent de maintenir des espace en mosaïques, gage d'une biodiversité abondance. En Haute-Savoie, lorsque les milieux se banalisent, les chasseurs s'engagent et s'organisent pour être moteurs et permettre l'entretien ou la réhabilitation des milieux naturels.

La nature retrouvée sous les lignes hautes tensions

À la faveur d'un partenariat original et efficace, la Fédération Départementale des Chasseurs, l'ACCA de Montagny et RTE ont réceptionné les travaux d'entretien et de plantation engagés sur une parcelle de 8000 m2 sous les lignes électriques de la petite commune campagnarde de Montagny les Lanches. Une convention signée en avril 2016 entre les trois partenaires (la troisième du genre en Haute-Savoie) a permis aux chasseurs d'engager un important travail d'entretien, de débroussaillage et de dessouchage de la parcelle. Après un travail du sol minutieux, un couvert végétal favorable

au maintien et au développement de la faune sauvage, mais aussi aux abeilles et à l'apiculture a été implanté. Déjà au printemps, une très belle floraison de trèfle incarnat mettait en valeur les lieux. Les graines de plantes mellifères ainsi que de sarrasin sont venues donner à cette parcelle située au coeur de la forêt des Bois un couvert particulièrement diversifié et riche. Une chance pour les mammifères, les oiseaux et les abeilles de la commune. En présence du Maire, des propriétaires, des apiculteurs, de l'ACCA et des responsables de RTE, André Mugnier, Président

de la Fédération, a félicité les chasseurs pour leur engagement efficace en faveur de la préservation de leur territoire naturel et le développement de la richesse faunistique. Il a confirmé que cet engagement environnemental était un cheval de bataille prioritaire pour la Fédération, particulièrement engagée au service d'un aménagement durable et de la sauvegarde de la biodiversité...



© Philippe Arpin

ET LES CHASSEURS ENRICHISSENT LE PAYSAGE

Le paysage agricole jadis si varié prend désormais une teinte verte uniforme et monotone. Cette banalisation des espaces agricoles, bien pauvre pour les yeux, l'est aussi pour la faune sauvage et les plantes à fleurs. Fort de ce constat, dénoncé depuis longtemps par les chasseurs, les apiculteurs de Haute Savoie se sont associés à la Chambre d'Agriculture pour proposer de semer des plantes mellifères juste après la moisson des céréales à paille. Financée par le Conseil Départemental et soutenue par quelques élus dynamiques de la Chambre d'Agriculture, cette opération a permis de redonner des couleurs estivales et automnales aux campagnes haut-savoyardes. Passereaux, lièvres, chevreuils, sangliers mais aussi faisans ou perdrix trouvant dans ces parcelles protection, couvert et plantes nourricières, notamment grâce aux insectes qu'elles attirent. À Groisy, les chasseurs de l'ACCA ont souhaité implanter un couvert faunistique plus durable. Cette année, le semis a tenu toutes ses promesses. L'ACCA a ainsi su créer un havre de vie favorable à une riche variété d'espèces, des plus petits insectes mystérieux aux animaux les plus courants, mais non moins intéressants, comme le lièvre, le sanglier ou le chevreuil.

Dans un vrombissement caractéristique et continu, une armée d'abeilles domestiques ou sauvages profitent de cette initiative et confirment combien cet engagement des chasseurs est un atout pour la richesse biologique. Un panneau a été implanté sur le site pour encourager les volontaires à reproduire ce type d'aménagement et informer le grand public que la biodiversité se cultive elle aussi et qu'elle ne pourra se maintenir sans un investissement régulier des amoureux de la nature, parmi lesquels les chasseurs tiennent une place prépondérante.



© Pascal Roche

ALPBIONET 2030, AVEC LES CHASSEURS



© Guy Brocher

La connexion entre les milieux naturels est un gage de qualité des habitats naturels. Ils sont aussi indispensables pour la protection et la conservation durable de la faune sauvage. ALPBIONET2030 est un projet européen qui vise à mettre en œuvre un réseau écologique alpin de qualité. L'élaboration d'outils efficaces permettant d'atteindre un haut niveau de connexions écologique est un autre objectif de ce projet financé via des fonds INTERREG. Grâce à son expertise reconnue sur les corridors biologiques et des collisions routières avec la grande faune, la fédération départementale des chasseurs est un partenaire naturel de cet ambitieux projet piloté par ASTERS. Au moins de novembre, les services de la Fédération ont participé, à Sallanches, à un atelier de travail sur le thème des «infrastructures routières et des connectivités écologiques». Ils ont pu faire valoir l'importante connaissance des chasseurs en la matière. Ils ont également pu faire profiter l'auditoire (conseil départemental, gestionnaires de routes, collectivités) de leur solide expérience pour expérimenter des mesures de conciliation entre les activités humaines et la préservation de la faune sauvage.



DÉBROUSSAILLAGE À CHAMONIX ET AUX CONTAMINES-MONTJOIE

Le tétras-lyre est une espèce emblématique des Alpes et particulièrement des Alpes du nord. Il paie un lourd tribut à l'évolution des alpages délaissés par les troupeaux et progressivement envahis de rhododendrons de plus en plus hauts et devenant totalement inhospitaliers pour la reproduction des tétras et même l'alimentation du grand gibier. Fussent-ils, désormais, majoritairement de grands gibiers, les chasseurs ont toujours accordé un regard bienveillant et attentif à cette espèce comme à l'ensemble du petit gibier, de montagne ou de plaine. Les chasseurs de Chamonix et des Contamines-Montjoie n'échappent pas à la règle et l'on ne compte plus leurs engagements en faveur des milieux naturels et du maintien des populations de petit coq de bruyère. Déjà en 1994, les chasseurs chamoniards débroussaillaient l'alpage de Péclerey... Près de 25 ans plus tard : les tétras sont toujours présents et partagent leur biotope avec les cerfs et chevreuils, sans compter le chamois omniprésent. Pour poursuivre cette dynamique, cette année l'ACCA a engagé les chasseurs dans une « corvée » destinée à repousser les landes à rhododendrons et favoriser le retour de l'herbe et des myrtilles. Les chasseurs y ont mis les moyens humains et financiers puisqu'un hélicoptère a été affrété pour monter le matériel sur site et améliorer l'efficacité de l'opération. Les 5 zones définies ont été rapidement dégagées et permettront une reprise d'une végétation accueillante dès le printemps prochain.

Non loin de là, à quelques battements d'ailes de tétras, les chasseurs contamiards (Contamines-Montjoie), tout aussi engagés pour la sauvegarde de la faune de montagne, ont eux aussi engagé une action d'envergure. Elle visait, au cœur de la réserve, à réouvrir une zone de landes d'altitude, en phase de fermeture, qui devenait très défavorable à la reproduction du tétras-lyre. Armés de 25 paires de bras motivées et dynamiques et aidés de deux tracteurs et des tronçonneuses, les chasseurs ont recréé la mosaïque d'habitats favorable à la reproduction de l'oiseau sur plusieurs hectares. En augmentant l'effet lisière, les poules de tétras trouveront des conditions favorables pour installer leur nid et élever leur nichée, sûres de trouver dans ces endroits riches en lisières, une profusion d'insectes nécessaire à l'élevage des poussins.

Ces deux exemples de terrain, réalisés en partenariat avec les municipalités, les domaines skiables et les acteurs de la montagne, montrent tout l'engagement des chasseurs pour la préservation de la nature. Il montre aussi que le patrimoine naturel est un véritable fédérateur pour les acteurs d'un même territoire et combien l'action partenariale peut favoriser la réussite d'un projet. ●



LIFE GYP'HELP

Après une trentaine d'années de politiques de réintroduction sur l'ensemble de l'arc alpin, on compte aujourd'hui 23 couples de gypaète barbu. Pour soutenir le Plan National d'Actions en sa faveur, les acteurs se sont regroupés autour d'un même outil le Life Gyp'help. Son objectif : réduire les menaces d'origine anthropique limitant l'espèce...

Ce programme bénéficie également aux galliformes de montagne du fait des nombreuses problématiques communes entre ces espèces. 2017 a été marqué par la poursuite des investigations de la fédération. Elle s'est engagée sur le volet collision avec les câbles en œuvrant avec le Parc National de la Vanoise au perfectionnement de l'inventaire des tronçons à risque dans les domaines skiables et en réalisant des suivis sous remontées mécaniques des cas de mortalité sur Megève et sur Flaine. À cela s'est ajouté la poursuite du travail sur les opportunités de balisage des lignes à haute tension par drone.

Un large travail d'expérimentation des balles sans plomb a été aussi engagé auprès des chasseurs volontaires. Cette expérimentation et l'enquête associée démontre, s'il était encore nécessaire de le faire, l'engagement des chasseurs haut-savoyards envers la préservation de toute la faune chassable ou non.

MISE EN DÉFEND DES ZONES D'HIVERNAGE

Au-delà de leurs cotés récréatifs, les activités touristiques hivernales : le ski hors-piste, le ski de randonnée ou la raquette à neige, ont un impact très négatif sur le tétras lyre et l'ensemble des autres espèces de la faune sauvage. Hors des pistes et des sentiers aménagés, il arrive fréquemment que ces activités dérangent notamment les tétras, hypothéquant ainsi leurs chances de survie. En effet, en hiver, les ressources alimentaires sont rares aux altitudes où vit ce galliforme. Il lui est donc vital de préserver au maximum ses forces pour pouvoir d'une part, affronter les rudes hivernales et un autre part, fuir les dents de ses prédateurs nombreux. Ces dérangements, lorsqu'ils sont répétés, peuvent ainsi avoir des répercussions directes en entraînant parfois la mort de l'oiseau par épuisement. Aussi, pour tenter de limiter ces impacts anthropiques, la fédération des chasseurs s'active depuis plusieurs années pour porter à la connaissance des domaines skiables les zones d'hivernage de la faune sauvage et proposer la mise en place de barrières physiques visant à limiter la pénétration de ces espaces par les skieurs et autres raquetteurs.

En 2017, plusieurs de ces mises en défend ont été installées par la fédération des chasseurs. Ces actions de terrain sont l'œuvre de partenariats efficaces avec les communes et les domaines skiables et d'une implication sans faille des chasseurs locaux pour la mise en œuvre. Avec une ampleur plus ou moins importante, en fonction des lieux d'installation, ce dispositif de mise en défend, toujours doublé d'une communication efficace par panneaux informatifs, contribue à une efficace cohabitation entre le développement des activités touristiques hivernales et la préservation de la faune sauvage d'altitude. ●

MISES EN DÉFEND INSTALLÉES EN 2017

Chamonix (Gds-Montets) / Flaine /
les Carroz d'Araches / le Grand
Bornand / les Houches / Manigod /
Morillon (domaine du Giffre) /
Nancy-sur-Cluses / Saint-Gervais /
Samoens.



© Pascal Roche



IMAGINER LES TERRITOIRES

SRADDET

La Fédération des Chasseurs a participé au lancement du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Présidée par Eric Fournier, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en charge des dossiers environnementaux et Maire de Chamonix, cette journée d'échange était animée par les services du Conseil Régional. Elle faisait partie d'un cycle de 11 rencontres organisées à l'échelon régional.

L'occasion pour toutes les administrations, collectivités, associations et partenaires environnementaux du département de la Haute-Savoie de travailler en ateliers et d'échanger sur les trois thématiques essentielles que sont : l'aménagement du territoire, la mobilité et les infrastructures de transport, l'environnement et l'énergie. En tant qu'acteurs du territoire et forts de leurs connaissances, les chasseurs ont fait entendre leur pragmatisme et leurs approches de la nature. Les atouts et les enjeux des territoires ainsi que les attentes des acteurs ont pu être exprimées dans des échanges fructueux et très convergents. Autant de réflexions qui ont été entendues par la Région en charge de ce nouvel outil de planification et de coordination des politiques publiques. Le projet doit être construit courant 2018 et devrait être validé en 2019.



© Guillaume Coursat

NATURA 2000

La Cluse du lac d'Annecy, sur les communes de Doussard, Faverges et Giez est riche de vastes zones humides à forts enjeux écologiques. Les marais de Giez et de Faverges sont l'une d'elles, inscrites au titre des sites Natura 2000. Un comité de pilotage regroupant l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de cet espace naturel se réunit chaque année pour définir les orientations de gestion destinées à garantir toute sa richesse biologique et sa fonctionnalité écologique.

Les chasseurs y tiennent une place importante dans les réflexions et les actions mises en œuvre, la fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage (financée par les chasseurs) étant propriétaire de plusieurs hectares de ce milieu sensible. Robert Carréra, Président de l'ACCA de Doussard et Frédo Brachet, Président de celle de Faverges, accompagnent la fédération au comité de pilotage destiné à prévoir les orientations de gestion et les actions à mettre en œuvre. Les chasseurs ont fait valoir leurs engagements en faveur d'une gestion durable de ce territoire où se mêlent nature, agriculture, tourisme, urbanisation et protection. Avec toutes leurs connaissances du terrain et leur implication pour suivre la faune sauvage, ils ont fait état de l'évolution des collisions routières impliquant la faune sauvage sur la RD 1508 et plus largement au bout du lac d'Annecy. Ils ont également porté à connaissance leur travail avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour assurer la fonctionnalité des corridors biologiques. Aussi, en accord avec la Municipalité de Doussard, ils ont tiré, une nouvelle fois, la sonnette d'alarme au sujet de la concentration d'animaux sauvages (sangliers et cerfs en particulier) dans la réserve naturelle du bout du lac, qui, sans actions, pourrait devenir source de conflits majeurs.

À l'image de cet engagement, les chasseurs s'investissent dans plusieurs comités de pilotages Natura 2000 du département. Dans les Aravis, ils ont participé au pilotage d'un groupe d'étudiants chargé de réfléchir et d'ébaucher, sur le cas concrets du plateau de Beauregard, la faisabilité d'actions innovantes destinées à limiter le dérangement des pratiques sportives hivernales (ski, raquette) sur la faune sauvage.



© Guillaume Coursat

OBSERVATOIRES DE L'ENVIRONNEMENT : LA DEMOCRATISATION DE L'OUTIL DANS LES DOMAINES SKIABLES

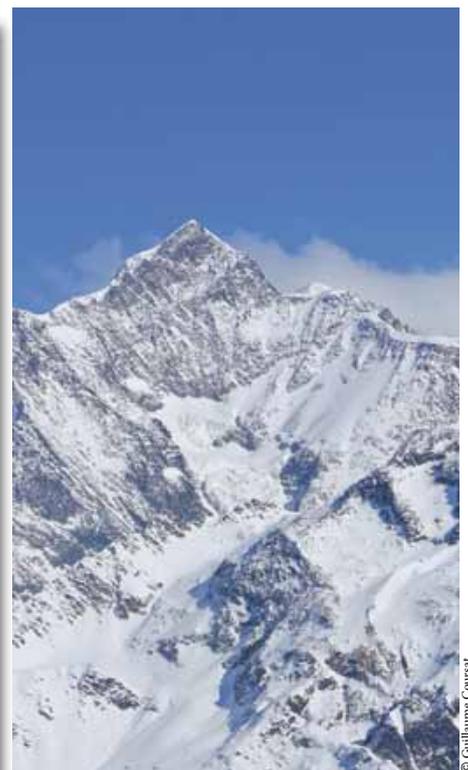
C'est le domaine skiable de Flaine qui a créé l'outil « Observatoire de l'Environnement » en 2007. Cet exploitant souhaitait mieux connaître les enjeux de son territoire en matière d'environnement, afin de les intégrer à sa gestion et inscrire ces projets dans une logique de durabilité, en concertation avec un large panel d'acteurs. Cette démarche a rapidement fait parler d'elle à la faveur d'échos très positifs. Depuis, cet outil a fait des émules en Haute-Savoie.

En 2017, Instinctivement Nature et la Fédération des Chasseurs ont poursuivi les actions dans le cadre des observatoires de Flaine, Samoëns et de la Compagnie du Mont Blanc. Les chasseurs sont des acteurs actifs auprès des domaines skiables. Ils œuvrent pour faire connaître et protéger les zones sensibles pour la faune sauvage. La sensibilisation du grand public et des socio-professionnels sont aussi des actions importantes de ces démarches globales, tout comme les mesures de préservation et de restauration des habitats qui se mettent progressivement en place. L'expertise et le travail des chasseurs est reconnu et apprécié par sa pertinence mais aussi grâce à son ancrage au territoire et à ses réalités.

Cette année, deux Observatoires de l'Environnement ont vu le jour : les Carroz- d'Arâches et celui des portes du Soleil, fort de 8 domaines skiables :

Observatoire des Carroz-d'Arâches : il vient clôturer cette démarche sur «Grand Massif-Domaine Skiable». L'état initial a été réalisé avec soin et permettra de faire prendre en compte les sensibilités au niveau local et de valoriser les connaissances des chasseurs sur ce territoire.

Observatoire des Portes du Soleil : Il regroupe 8 domaines skiables des montagnes chablaisiennes. La démarche fait suite à un partenariat entre la Société des Remontées Mécaniques d'Avoriaz et la société Instinctivement Nature. Il a permis à la station de gagner en pertinence dans la présentation de ses projets. Pour les chasseurs, c'est l'occasion de faire prendre en compte les enjeux existants vis-à-vis de la faune sauvage. ●



SUIVI SANITAIRE DU BOUQUETIN

Dans le cadre du suivi de l'épidémie de brucellose survenue il y a plusieurs années sur le massif du Bargy, la fédération des chasseurs participe depuis le début, en partenariat étroit avec les services de l'État, au suivi des effectifs de la population de bouquetins de ce massif, entre Aravis et Glières.

Au cours de l'été 2017, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a effectué quatre sorties d'échantillonnage pour le suivi estival. À l'aide de jumelle et longue-vue, les participants ont effectué rigoureusement les circuits qui leur étaient attribués afin de localiser les animaux sauvages et domestiques puis d'identifier les bouquetins équipés de dispositifs (collier, boucle d'oreille) permettant leurs identifications. Ce partenariat avec l'Office National de Chasse et de la Faune Sauvage s'inscrit dans la logique de veille sanitaire de la faune sauvage. Par ailleurs, au cours de la saison de chasse, les sociétés de chasse concernées effectuent des prélèvements sur les grands gibiers tirés à la chasse afin de connaître l'impact de cette zoonose sur les ongulés sauvages autre que bouquetins.

Au cours de la saison écoulée, 110 prélèvements ont été réalisés sur des chamois, chevreuils, cerfs et sangliers. L'ensemble des tests effectués se sont avérés négatifs. ●

Brucellose et les autres ongulés...
Les 110 prélèvements réalisés (chamois, chevreuils, cerfs et sangliers) ont été négatifs !



© Bernard Bellon

LA GRIPPE AVIAIRE

En début d'année dernière, le spectre de la grippe aviaire a fait son retour. Les inquiétudes allaient bon train. En avril dernier, le ministre en charge de l'agriculture a rabaisé le niveau de risque d'élevé à modéré, ce qui permet pour l'essentiel aux éleveurs et particuliers détenant des oiseaux de ne plus les confiner, à l'exception des communes des zones à risque particulier. En Haute-Savoie, les communes du département concernées demeuraient être celles qui avaient été listées en mars 2016. Concernant la chasse, le transport et l'utilisation d'appelants pour la chasse au gibier d'eau sont donc restés interdits dans la zone à risque particulier. Par ailleurs, la fédération des chasseurs a appelé à limiter les mouvements d'appelants, autant que faire se peut. Elle a également rappelé et prévenu, en

qualité d'acteur privilégié pour la veille et le suivi sanitaire de la faune, que le transport et le lâcher de gibier à plumes depuis ou à destination d'un site de détention situé en risque modéré dans une commune en zone à risque particulier demeuraient interdits. ●



© Dominique Gest

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA VENAISON

La Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie travaille depuis quelques années sur la mise en œuvre d'un réseau de collecte des déchets de venaison liés à la chasse pour l'ensemble du département. En 2017, un travail conséquent a déjà été mené auprès des chasseurs, des élus et des différents services techniques compétents. Jusqu'alors, plusieurs solutions ont été envisagées pour gérer ces déchets : l'enfouissement, la méthanisation des déchets ou la collecte par un équarrisseur. Seule cette dernière a été retenue en raison de l'infaisabilité des deux autres en l'état de nos connaissances et moyens technique actuelle.

Ainsi, pour mettre en œuvre ce réseau de collecte, il a fallu œuvrer à la création de points de stockage et de collecte de ces déchets de venaison ce qui représente bien évidemment un coût d'investissement. Dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) passée entre la Fédération Régionale des Chasseurs et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, une subvention de **41 600 €** a été allouée aux territoires de chasse de la Haute-Savoie, dans le cadre de ce dossier novateur. Ainsi, la Fédération des Chasseurs a prêté main forte à 5 sociétés de chasse pour rédiger les demandes de subventions et pour présenter les projets aux Intercommunalités concernées.



© Guillaume Coursat

En 2018, ce sont à minima 5 points de collecte qui viendront se rajouter à ceux existants à Thônes et Saint-Jean-de-Sixt. Ces deux derniers desservent les territoires de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes avec laquelle une convention de partenariat a été signée. À ceux-ci, s'ajoute la chambre froide du chenil du Mont-blanc situé à Sallanches géré par la Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc. Des sites de stockage et de collecte de déchets seront ainsi créés : Aux Houches (pour la Vallée de Chamonix), à Saint Jorioz (pour le Semnoz et la vallée du Laudon), à Taninges (pour le Giffre), à Bonneville (pour le Môle et le Faucigny), à Vacheresse (pour la vallée d'Abondance). Cela devrait permettre de collecter plus de 25 tonnes de déchets de venaison sur les 80 estimés.

Les sites se verront doter, pour chacun d'eux, d'une chambre froide spécifique et de deux à trois bacs d'équarrissage dans le but d'espacer et faciliter les collectes. D'autres territoires présentent des enjeux sur cette thématique. Les solutions possibles peuvent se moduler en fonction des besoins de chaque territoire en ne perdant pas l'objectif qui est le nôtre, à savoir : contenir au maximum la collecte pour limiter les frais d'équarrissage.



© Guillaume Coursat

LE SUIVI DES PRÉDATEURS

20¹⁷ Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectif signée avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie, est missionnée pour améliorer la connaissance des grands prédateurs et notamment le lynx et le loup. Fort de leurs ancrages et de la connaissance du terrain, des pièges photographiques sont installés de manière stratégique pour tenter de percer les mystères de ces animaux d'une incroyable discrétion. 2017 a été riche en événements, en découvertes et en rebondissements.

Un loup observé à Saint Gervais

À la suite d'une attaque sur un cheptel ovin sur la commune de Saint Gervais les Bains, les services de la fédération ont installé deux dispositifs photographiques aux abords du parc qui contenait les moutons. Ces deux appareils cofinancés par la Région ont permis de préciser l'avis de l'expertise rendue plus tôt dans l'après-midi par les agents de l'ONCFS : un loup a pu être photographié à plusieurs reprises la nuit suivant l'attaque. Ces clichés sont les premières photos de loup réalisées sur le massif du Mont-Blanc. Cet indice de présence est venu s'ajouter aux multiples observations faites sur le département depuis le début de l'année 2017.

Par ailleurs, plusieurs images de loup ou d'observations faites par des chasseurs de la Haute-Savoie nous ont été rapportées. Elles ont fait l'objet de fiches de renseignements qui alimentent la base de donnée départementale de suivi des grands prédateurs.

Confirmation du lynx sur les Glières

Au moins de juillet, sur le massif des Glières, un lynx s'est fait surprendre par un piège photographique. Au delà de la beauté du cliché, la photo vient confirmer les observations et les remontés d'information supposant, de longue date, la présence de l'espèce sur le massif des Glières. L'avant pays de plus en plus concernés...

En 2017, l'avant pays haut-savoyard a également été le théâtre de plusieurs observations de lynx par les chasseurs. Cela nécessite confirmation mais le plateau de la Semine, le Mont des Princes et le Mont Clergeon sont les secteurs qui semblent de plus en plus concernés par le lynx.



© Jérôme Chaumonnet



© RRC 74



© RRC 74

DÉNOMBREMENTS ET SUIVIS DE POPULATIONS

Le suivi de la faune sauvage est une mission phare de la fédération des chasseurs. Pour la mettre en œuvre, la méthode est toujours choisie à la faveur de protocoles scientifiques validés. La phase opérationnelle est réalisée grâce au réseau cynégétique départemental et avec la participation active des chasseurs locaux. De nuit, de jour, en plaine comme en montagne, ces indicateurs de la tendance d'évolution des populations animales chassables sont des atouts pour la gestion durable de la faune sauvage.

Suivi tétras-du tétras lyre *Des compteurs formés...*

Chaque été depuis près de 30 ans, une douzaine de secteurs du département reçoivent la visite de curieux chasseurs : sans fusils (la chasse est fermée), ils arpentent méthodiquement un secteur pour trouver les coqs, poules, et si possible, nichées qui peuvent s'y cacher. Ces comptages sont indispensables à la connaissance de l'indice de reproduction annuel, qui permettra de fixer les quotas de prélèvements de mâles tétras-lyre, applicables à toutes les ACCA de montagne. En effet, les chiffres récoltés sous le contrôle des techniciens de la Fédération sont ensuite transmis à l'Observatoire des Galliformes de Montagne pour une nécessaire compilation qui conclut sur le fameux indice, clef des discussions en CDCFS préfectorale. Sans comptage, pas d'indice de reproduction et sans indice de reproduction, pas de plan de chasse au tétras. La Fédération a jugé nécessaire de mettre en place un cadre strict pour ces opérations, qui se traduit par une formation obligatoire des conducteurs de chiens qui s'investissent chaque année dans le délicat travail d'échantillonnage

des nichées : il convenait en effet de séparer dans les esprits comme dans les faits les indispensables opérations techniques de la Fédération des autres activités cynophiles. Cette démarche a été validée par l'Observatoire des Galliformes de Montagne et proposée à l'ensemble des départements concernés (Savoie, Isère, Hautes Alpes...). Ainsi, depuis 2007, la fédération organise une formation à destination des chasseurs au chien d'arrêt intéressés pour apporter leur aide aux services techniques.



© Eric Condurier



© Bernard Bellon

Suivi tétras-du tétras lyre *Echantillonnages de nichées...*

Traditionnellement, début août, débutent dans le département les échantillonnages de nichées de tétras-lyre.

Pas moins de 13 opérations sur les zones de référence étudiées par la Fédération ont permis de connaître la réussite de la reproduction chez cette espèce emblématique des Alpes du nord. L'indice de reproduction est calculé en fonction du nombre moyen de poussins observé par poule (femelle adulte). Pour ce faire, chaque été, une poignée de professionnels et de bénévoles chasseurs expérimentés et spécialement formés, parcourent, avec leurs chiens, les sites déterminés pour rechercher les nichées de tétras.

Les données statistiques fournies permettent de contrôler le niveau de reproduction de l'espèce. Par la détermination du nombre de jeunes par rapport au nombre de poules, il est possible de calculer un indice de reproduction qui permet au Préfet de fixer ensuite les quotas d'attribution au plan de chasse.

En 2017, sur les 13 sites échantillonnés par un équivalent de 119 journées/homme, 463 tétras ont été observés, dont 224 jeunes répartis en 77 nichées différentes. La saison 2017 s'est donc révélée excellente au niveau de la reproduction.

PLAN DE CHASSE TRIENNAL CHEVREUIL : LA CONTINUITÉ

2017 était l'année du renouvellement du plan de chasse du chevreuil, valable jusqu'à la saison 2019-2020. Fidèle à son principe de fonctionnement, le groupe de travail «Grand Gibier» de la Fédération s'est penchée sur la situation du petit cervidé pour définir les orientations en matière d'évolution des attributions. En effet, malgré près de 40 années d'un plan de chasse obligatoire, l'espèce ne semble pas avoir bénéficié de ses effets positifs dans les mêmes mesures que pour le chamois ou le cerf. Les attributions ont régulièrement augmenté pour franchir avec succès la fin du siècle, avant que les réalisations ne décrochent subitement au début des années 2000, à l'occasion notamment de la fameuse année 2003 et sa sécheresse mémorable ! Depuis ce phénomène climatique exceptionnel, qui fût accompagné les deux années suivantes de terribles hivers, la population de chevreuils n'a jamais pu se relancer, et les plans de chasse triennaux de la décennie suivante en ont tenu compte.

L'avis des délégués « chevreuil » de chaque Pays et des Présidents d'ACCA était vivement attendu pour orienter les propositions d'attribution de plan de chasse. À quelques exceptions près, il a été proposé de maintenir une attribution prudente, voire une diminution sur les secteurs à moindre résultat, avec parfois une demande de réduction de la période de chasse (fermeture au 30 novembre) pour favoriser le prélèvement des jeunes, plus facilement reconnaissables en début de saison. Avec l'aide des résultats des comptages de lièvres ou de cerfs, il a été possible d'apprécier, avec un indicateur supplémentaire, les niveaux de populations. Les discussions



© Bernard Bellon



© Bernard Bellon

ont été localement animées car outre les problèmes météo, les collisions routières, la destruction des faons par les faucheuses, les chiens errants, le braconnage et les maladies, les chevreuils ont un souci supplémentaire avec les grands prédateurs qui apparaissent tous en augmentation. D'autre part, les études récentes montrent la sensibilité de l'espèce aux changements climatiques, qui impacte notamment la survie des faons avec le décalage de la reprise de végétation. En hiver, c'est l'absence de réserves de graisse qui impacte la survie : le chevreuil ne peut pas stocker l'énergie à la manière des autres ongulés ; en conséquence, le poids des animaux est prépondérant pour assurer la survie de l'espèce comme sa reproduction, ce qui n'est pas un fait acquis

lorsque la végétation est moins riche (été), et la concurrence rude sur les sites d'hivernage (chamois, cerf, mouflon).

À l'issue des réunions de Pays, la demande globale s'élève à 2 878 chevreuils, ce qui correspond à une augmentation de 4%, dont 41% de jeunes. Des baisses sensibles ont parfois été demandées ou négociées par les techniciens. 6 Pays sur 20 maintiennent une saison de chasse raccourcie, avec une fermeture qui s'étale de mi-novembre à mi-décembre.



DÉNOMBREMENTS ET SUIVIS DE POPULATIONS

Le suivi des ongulés sauvages est un investissement annuel conséquent des chasseurs de la Haute-Savoie. Chamois, mouflons et cerfs sont dénombrés très régulièrement. Les résultats obtenus constituent une base de données uniques. En outre, désormais, la représentation cartographique des observations permet de définir avec davantage de justesse la gestion cynégétique et d'argumenter avec précision et rigueur notre engagement pour la nature.

Suivi du chamois... Des compteurs formés...

Espèce alpine emblématique s'il en est, le chamois fait l'objet d'une attention particulière de la part des chasseurs de la Haute-Savoie. Tous les trois ans, l'ensemble des différents massifs sont recensés et suivis selon le même protocole «d'approche et affut combinés». Le printemps (en avril avec le débouffrage de la végétation en montagne) et l'automne (en novembre, dans les prémices du rut) sont les périodes privilégiées pour ces opérations. Cette année, 9 massifs ont été suivis (le Vuache, les Voirons, le Salève, Bostan-Criou, Bargo-Andey, le Mont-Blanc, le Roc d'Enfer, la Tournette et la réserve du Mont-de-Grange). Près de 5.500 chamois ont été recensés après l'élimination des doubles comptages. Les résultats confirment globalement la bonne santé des populations chamois qui profitent de la bonne gestion cynégétique mise en place par les chasseurs. Sur le massif de la Tournette, la barre symbolique des 1000 chamois recensés a été franchie. C'était inimaginable, il y a encore quelques années, pour ce petit massif qui a les pieds dans le lac d'Annecy. ●

IPS en précurseur...

L'IPS est un nouveau protocole scientifique de suivi des populations de chamois. Plus léger dans sa mise en œuvre et plus en adapté aux situations d'abondance, il est depuis peu mis en place sur le massif des Bauges et sur le grand Semnoz (Semnoz et Roc des Bœufs). En prévision, la Tournette, le Roc d'Enfer et le Mont-Joly devraient rejoindre et étendre cette démarche novatrice. Il consiste à définir, pour les massifs recensés, des itinéraires pédestres qui seront parcourus, chaque année en été, à 4 reprises. L'indice moyen obtenu permet de suivre, année après année, la tendance d'évolution de la population.



© Bernard Bellon

DÉNOMBREMENTS ET SUIVIS DE POPULATIONS

Suivi tétras-du tétras lyre *Les comptages au chant...*

Dès la fin du mois d'avril, la Fédération a lancé sa traditionnelle campagne annuelle de comptages des tétras-lyres au chant. Trois démarches sont engagées, en lien avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne : D'une part, des inventaires qui permettent de connaître la population de l'intégralité d'un massif, d'autre part des suivis de zones de référence (secteurs de 1000 à 2000 hectares comptés tous les deux ans pour connaître l'évolution des populations) et enfin, des comptages sur une cinquantaine de secteurs tirés au sort dans les différents massifs du département. Cette dernière démarche permettant d'améliorer l'analyse statistique des résultats et apprécier au mieux l'évolution des populations de tétras.

Inventaire sur le Môle...

Cette année le massif du Môle a fait l'objet d'un inventaire par deux comptages successifs avec l'aide des ACCA concernées. Les secteurs de référence de la vallée des Contamines Montjoie et du Val d'Arly ont été parcourus à 2 ou 3 reprises pour évaluer précisément le nombre de coqs chanteurs, tandis qu'une trentaine de secteurs répartis sur le département l'ont été au cours des deux printemps 2016 et 2017 par le réseau de chasseurs spécialisés dans les comptages de galliformes.

Au final, les sorties ont permis l'observation de 242 coqs différents. ●

Et la bartavelle...

Un travail identique a été réalisé pour évaluer l'évolution de la perdrix bartavelle dans nos massifs. Sur 30 secteurs parcourus par le réseau de chasseurs spécialisés, 24 mâles chanteurs ont pu être observés.



© Guillaume Courrat

SUIVIS DE POPULATIONS 2017

125 OPÉRATIONS
DE COMPTAGE
SUR LA FAUNE
SAUVAGE
CHASSABLE



© Bernard Bellon

DÉNOMBREMENTS ET SUIVIS DE POPULATIONS

Suivi cerfs...

Comme chaque année le suivi des 15 populations de cerfs (une très large majorité) a eu lieu au printemps 2017. Quelques 125 circuits identifiés (identiques) ont été parcourus, à 4 reprises, de nuit ... soit plus de 15.000 km ! En 2017, en moyenne, 2676 cerfs ont été observés, contre près de 3500 en 2016.

De l'avis de tous, la précocité du printemps dernier a sans doute tronqué les résultats, en deçà de la réalité.

Les suivis de 2018 vont être essentiels pour apprécier la tendance des effectifs et appréhender au mieux les objectifs de la gestion cynégétique à venir.



© Dominique Gest

Les mouflons à la loupe...

Cinq populations de mouflons ornent le département de la Haute-Savoie : Le Mont de Grange, Arvoin, le Roc d'Enfer, la Tournette et les Bauges.

Espèce originaire des montagnes sèches et chaudes de l'île de beauté, les mouflons sont ici en limite nord de leur aire de répartition. Espèce précoce au regard de la période de reproduction (naissance en mars), elle paie parfois un lourd tribut (mortalités hivernales) aux hivers tardifs.

Pour anticiper au mieux ces fluctuations de populations et adapter convenablement la gestion cynégétique, des suivis sont réalisés chaque année au mois de Juin.

Ils permettent de connaître la tendance d'évolution de chacune des populations haut-savoyardes mais aussi d'apprécier annuellement la réussite de la reproduction en calculant, sur la base des observations, le nombre moyen de jeune par femelle.



© Bernard Bellon

LES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE DÉCOUVRENT UNE NOUVELLE ESPÈCE FRANÇAISE : LE CHACAL DORÉ

20¹⁷ sera marquée par une surprise de taille !

Dans le cadre de missions partenariales avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes (une première sur l'évaluation de la perméabilité d'un corridor biologique réhabilité et la seconde sur l'amélioration des connaissances sur les grand-prédateurs, loup et lynx notamment) la Fédération des Chasseurs, avec l'aide des chasseurs locaux, a posé des pièges photographiques sur des endroits stratégiques.

Juillet 2017, les clichés interrogent l'ensemble du personnel et des élus de la fédération : Ce n'est pas un chien, ce n'est pas un loup et ce n'est pas un renard. La question taraude le service technique, d'autant qu'au mois d'août puis à plusieurs reprises au cours de l'automne, de nouveaux clichés viennent enrichir la base de données de la fédération.

Très vite les recherches nous amènent à une certitude : Nous détenons la preuve de la première présence du **Chacal doré** en France et c'est sur les terres haut-savoyardes qu'il choisit de se montrer. Depuis, nous avons photographié l'animal à 8 reprises !

Le chacal doré est une espèce originaire d'Afrique du Nord, d'Asie et du moyen orient. En Europe, il présente de fortes populations en Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie et Serbie. Avec un fort pouvoir de colonisation ce canivore, à mi chemin entre le loup et le renard semble étendre très rapidement son aire de répartition vers l'Europe centrale et l'Europe de l'ouest. Des observations disparates, mais sommes toutes régulières en Autriche, Allemagne, Nord de l'Italie, Suisse, Danemark... le confirment.

Concernant le statut de conservation de cette espèce, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) classe le chacal doré en « préoccupation mineure ». Toutefois, en France, cette espèce n'a pas de statut juridique. Sans doute une inquiétude pour les autorités compétentes qui ont tardé à confirmer l'observation, contrairement à l'un des rares spécialiste de l'espèce en Europe pour qui il n'y avait « aucun doute possible ».



AU COEUR DE 2017

La sécurité et le partage de la nature sont au cœur des évolutions et des actions de 2017. La sécurité à la chasse, le partage de la nature, la forte fréquentation de l'espace naturel, sont désormais le quotidien des chasseurs de la Haute-Savoie. Pour concilier ces réalités des territoires avec les pratiques cynégétiques, la fédération des chasseurs ne ménage pas ses efforts et son imagination.

La formation des chasseurs se poursuit en 2017...

Dans le cadre des engagements pris avec Monsieur le Préfet en 2016, la formation de l'ensemble des chasseurs à la sécurité était une mesure phare.

C'est ainsi qu'après deux ans de dur labeur, l'objectif est quasiment atteint puisque plus de **93% des chasseurs du département sont formés** à la sécurité !

En 2017, ce ne sont pas moins de **15 sessions de formation** regroupant plus de 2900 chasseurs qui ont été menées par plusieurs collaborateurs de la fédération.

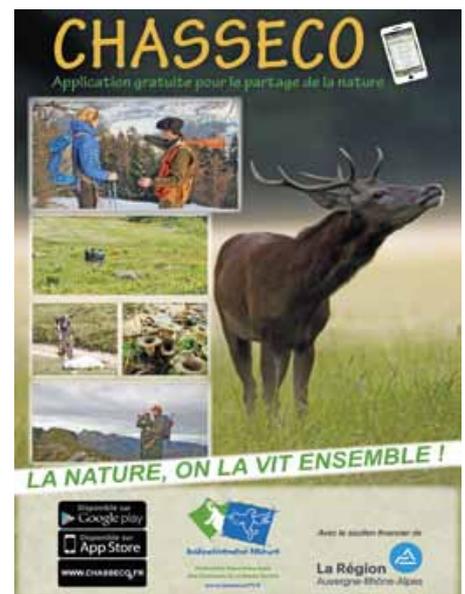
Les objectifs étaient :

- ✗ De renforcer la prévention de la sécurité lors des chasses collectives et individuelles,
- ✗ D'aider les chasseurs à prendre la mesure de leur responsabilité,
- ✗ De mieux accompagner l'encadrement des parties de chasse et enfin de les sensibiliser au partage de la nature.

Cette formation sera inscrite au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique et rendue obligatoire, à l'occasion du futur schéma, à l'ouverture 2019.

Elle s'adresse à l'ensemble des chasseurs prenant une carte de chasse annuelle en Haute-Savoie. ●

Chasseco, un succès fulgurant !



Chasseco s'est très vite imposée comme une source d'information de choix auprès des usagers de la nature en permettant de connaître les jours de chasse par commune et les zones de chasse où la pratique de la chasse est limitée.

Développée en 2016 par la Fédération des Chasseurs, elle recense plus de 5000 téléchargements. L'objectif était de créer une application pour répondre à la demande des promeneurs : avoir des informations en temps et en heure sur la pratique de la chasse sur le département.

Aujourd'hui, CHASSECO compte plus de **40 000 recherches** dont **15% autour du lac d'Annecy**.

Gratuite, l'application se télécharge sur Apple Store ou Play Store. ●



LA SIGNATURE DE CHARTES POUR LE PARTAGE DE LA NATURE



En Haute-Savoie le partage de la nature n'est pas un vain mot. La multi-fréquentation des espaces naturels est une réalité croissante à laquelle tout un chacun doit s'accommoder et autant que faire se peut, en faire une force pour la nature. Aussi, prenant en considération d'une part, la situation économique, démographique et touristique du département et d'autre part, le développement conséquent des divers usages ludiques et sportifs des espaces naturels, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie a souhaité se rapprocher de plusieurs associations sportives. L'objectif : Développer des relations régulières et consensuelles en vue de favoriser le respect mutuel des activités respectives ainsi qu'un partage sécurisé et harmonieux de la nature.

Les associations qui ont répondu à l'appel sont : le Comité Départemental de Cyclo-tourisme de Haute-Savoie, la Fédération des Clubs Alpins et de Montagne et la Fédération de Randonnée Pédestre. Ensemble, ils ont décidé de signer une charte de partage de la nature et de marquer ainsi leur volonté d'œuvrer en commun au service des objectifs suivants :

- ✕ Favoriser une meilleure connaissance, compréhension et communication entre tous les usagers de la nature.
- ✕ Veiller à un partage respectueux des territoires et à une pratique maîtrisée et organisée de leurs activités respectives (sécurité, courtoisie, respect de l'environnement).
- ✕ Entretenir des relations régulières, d'écoute, de confiance et de sensibilisation de leurs adhérents.
- ✕ Etendre cette dynamique d'échange et de collaboration à d'autres partenaires.

Œuvrer à un développement et un partage durable des milieux naturels et des usages passe par une communication et un respect réciproque. On ne partage pas en s'excluant mais en travaillant et en agissant de concert. Trop souvent les usagers ne se connaissent pas et s'ignorent. La nature a besoin de la sagesse, de l'expérience et de la connaissance de chacun pour être respectée et profiter à tous. D'ores et déjà d'autres démarches sont engagées avec d'autres associations d'utilisateurs de la nature, avec le Comité Olympique Sportif Départemental et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute-Savoie. ●





SOCIÉTÉ CRÉÉE PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

Pôle commerce :

- ✓ Vente de matériel pour la chasse et les chasseurs.
- ✓ Vente de matériel pour la préservation de la faune sauvage, pour les domaines skiables.

Pôle environnemental :

- ✓ Expertise écologique.
- ✓ Préconisation de mesures de préservation.
- ✓ Actions de communication.

NOTRE PHILOSOPHIE :

«**Concertation et ancrage aux territoires**»

PROCHAINEMENT...

Découvrez le **NOUVEAU SITE INTERNET...**

www.instinctivement-nature.fr

Contacts :

- ✓ 04 50 46 89 21
- ✓ inature@chasseurs74.fr